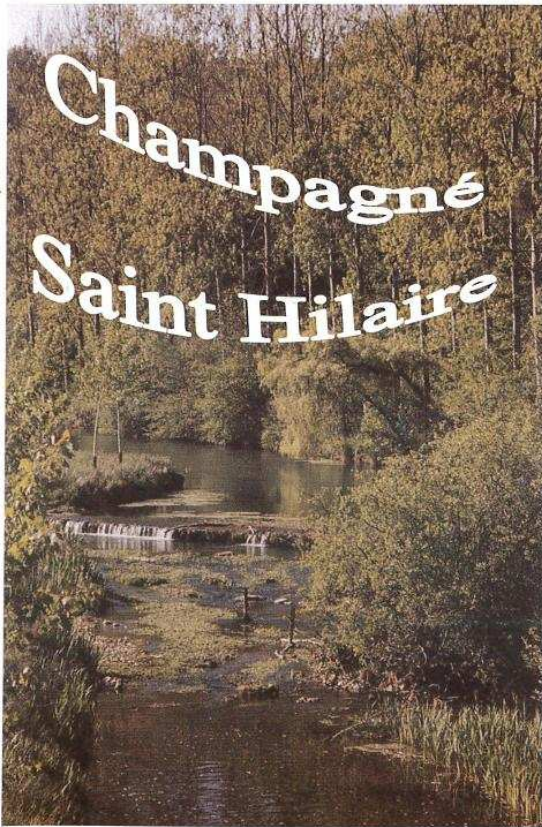




# Bulletin Municipal



2003

# Sommaire



<b>Mot du Maire</b>	1	<b>Vie associative</b>	
Services publics .....	2	Les Anciens Combattants FNACA.....	15
Première urgence.....	2	Eh s'il y avait un jardin !.....	15
Horaires mairie.....	2	Le Merveilleux Noël de Champagné.....	16
Questions pratiques.....	2	L'association des Parents d'Elèves.....	17
Incinération des végétaux.....	3	L'association de chasse A.C.C.A.....	17
<b>Vie municipale</b>		Le Club des Aînés.....	18
Le conseil municipal.....	4	Bien Vivre à Champagné.....	18
Les grands points de l'année 2002.....	4 à 5	Le Tennis Club—TCC.....	19
Passage des 35 heures.....	5	La Gymnastique Volontaire.....	19
Budget 2002.....	6	Le Club de Football les Montagnards....	20
Lotissement « Charenton ».....	7	Les Donneurs de Sang Bénévoles.....	20
Travaux petite salle de réunions.....	8	Le Comité des Fêtes.....	21 à 22
L'école.....	8	Boule de Neige.....	23
Voirie 2002.....	9	L'association André Léo.....	24
Gîte d'étapes.....	9	L'abattoir SAS DOUX Frais.....	24
La base de loisirs.....	10	La Communauté Locale Catholique.....	25
Le feu d'artifice.....	10	Jeux.....	26
Le fleurissement.....	10	Les Mousquetaires du Savoir Vivre.....	27
Le 13 Août.....	10	<b>Histoire de Champagné</b>	
La communauté de communes.....	11	Mémoires de Monument aux Morts.....	28 à 31
La randonnée pédestre.....	12	Calendrier des Fêtes 2003.....	32
Le repas des Aînés offert par la municipalité..	12	Vos suggestions.....	33
Les vœux du Maire 2003.....	12	Artisans et Commerçants de la commune	35
Médaille de Jean GODET.....	12		
Hommage à Nicole.....	12		
Etat-civil.....	13		
Syndicat du Clain.....	14		

# Mot du Maire



Chers concitoyens,

Comme il est coutume en début d'année c'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente mes meilleurs vœux pour 2003.

Une année qui commence c'est toujours de l'espoir et des projets. La commune quant à elle n'en manque pas. L'équipe municipale élus et personnel y met toute son énergie.

L'aménagement du centre bourg, projet longtemps évoqué est une des priorités. La maîtrise d'œuvre a été confiée à la D.D.E. de Civray qui doit nous présenter de nouveaux plans.

Les travaux d'aménagement du lotissement Charenton vont débiter à la fin de l'hiver. Six lots seront en vente très rapidement.

Dans les réalisations le plus spectaculaire a été la rénovation de la salle de réunions. L'école qui accueille 106 élèves (55 en 1995) avec une équipe pédagogique de qualité est un moteur de la commune sans oublier l'abattoir, élément essentiel de la vie économique du secteur. Malheureusement Champagné connaît le même déclin que bien des communes rurales et urbaines en commerce de proximité. Ainsi malgré toutes nos recherches « chambre des métiers, Internet, SOS Villages, particuliers » nous n'avons pas trouvé de repreneur pour la boucherie-charcuterie.

Des contacts sont pris pour faire venir une fois par semaine ce genre de commerce. Nous ne manquerons pas de vous en informer. Pour notre part nous nous efforcerons d'apporter les meilleurs services pour vous aider dans votre vie quotidienne.

### N° de téléphone—Service public

Mairie	☎	05.49.37.30.91
	📠	05.49.37.20.49
Salle des fêtes	☎	05.49.37.34.06
Ecole Publique	☎	05.49.37.32.61
Cantine scolaire	☎	05.49.52.86.33
La poste	☎	05.49.37.30.92

### Horaires d'ouverture du bureau de la mairie

	De 8h00 à 12h00	De 13h30 à 17h30
<b>Lundi</b>	OUVERT	FERME
<b>Mardi</b>	OUVERT	OUVERT
<b>Mercredi</b>	OUVERT	FERME
<b>Jedi</b>	OUVERT	FERME
<b>Vendredi</b>	OUVERT	OUVERT



### Les Numéros d'urgence

Pompiers	☎18
Gendarmerie	☎17 ou 05.49.59.31.16
Docteurs COUTURIER	☎05.49.37.33.33
Ambulance ROCHAULT	☎05.49.37.30.49
Infirmières :	
CHAIGNON/MATHIEU	☎05.49.37.98.75
TASTET	☎05.49.88.25.70
SAMU	☎15
Centre anti-poisons de Bordeaux	☎05.56.96.40.80

### RAPPELS - Documents supprimés

#### Les fiches d'état civil :

Par quoi sont-elles remplacées ?

Pour justifier de son état civil, il suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de son livret de famille, de sa carte nationale d'identité, de son passeport, de sa carte d'ancien combattant, de sa carte d'invalidé de guerre ou de sa carte d'invalidé civil.

#### Les justificatifs de domicile :

Comment justifier de son domicile ? Il suffit de déclarer son domicile à l'administration par :

- Attestation sur l'honneur,
- Photocopie d'une facture d'électricité, de téléphone, etc...

#### La certification conforme :

La certification conforme à l'original est supprimée pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française. Désormais, une photocopie lisible du document original suffit.

*Exception* : les certifications ne seront plus délivrées, sauf si une administration étrangère le demande.

### Carte nationale d'identité

Pièces à joindre au dossier pour l'obtention de la carte :

☞ 2 photos d'identité récentes et non scannées

☞ Justificatif de domicile

☞ Livret de famille des parents

Ou

☞ Extrait d'acte de naissance (demande auprès de la mairie de naissance)

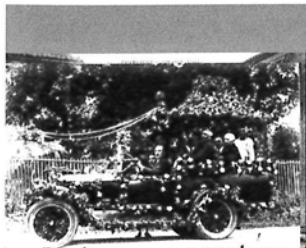




## INFORMATIONS RELATIVES AUX INCINÉRATIONS DE VÉGÉTAUX COUPÉS

Pour application de l'Arrêté préfectoral n°2000-PC-23 en date du 21 juillet 2000  
Relatif à la prévention des incendies de végétation dans le département de la Vienne

**En période à risque important et en zone rouge, les incinérations sont INTERDITES. Dans les autres cas, les incinérations sont possibles SANS DEMANDE D'AUTORISATION après s'être assuré,**



	Type de feu	Période à risque limité IFM < 13	Période à risque important IFM > 13
<b>Zone rouge</b>	Végétaux coupés	Autorisé sous conditions (1)	INTERDIT
	Travaux (2)		Interdit si IFM > 16
<b>Zone orange</b>	Végétaux coupés		Autorisé sous conditions (1)

**le cas échéant, que les conditions (1) sont réunies.**

### Zone rouge :

Zone constituée de bois, des forêts, des plantations forestières, des reboisements, des landes, des maquis et de garrigues ainsi que tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres, y compris les voies qui les traversent.

### Zone orange :

Zone comprenant les terrains situés à 200 mètres ou plus des bois, des forêts, des plantations, des reboisement, des landes, des maquis et des garrigues, y compris les voies qui les traversent.

### Période à risque important :

Période correspondant à la période où l'indice feu météo (IFM) est supérieur ou égal à 13.

### Période à risque limité :

Période correspondant à la période où l'indice feu météo (IFM) est inférieur à 13.

### Indice Feu Météo (IFM) :

Suite aux évolutions rapides des indices, veuillez consulter le serveur vocal au **05.49.55.69.90**

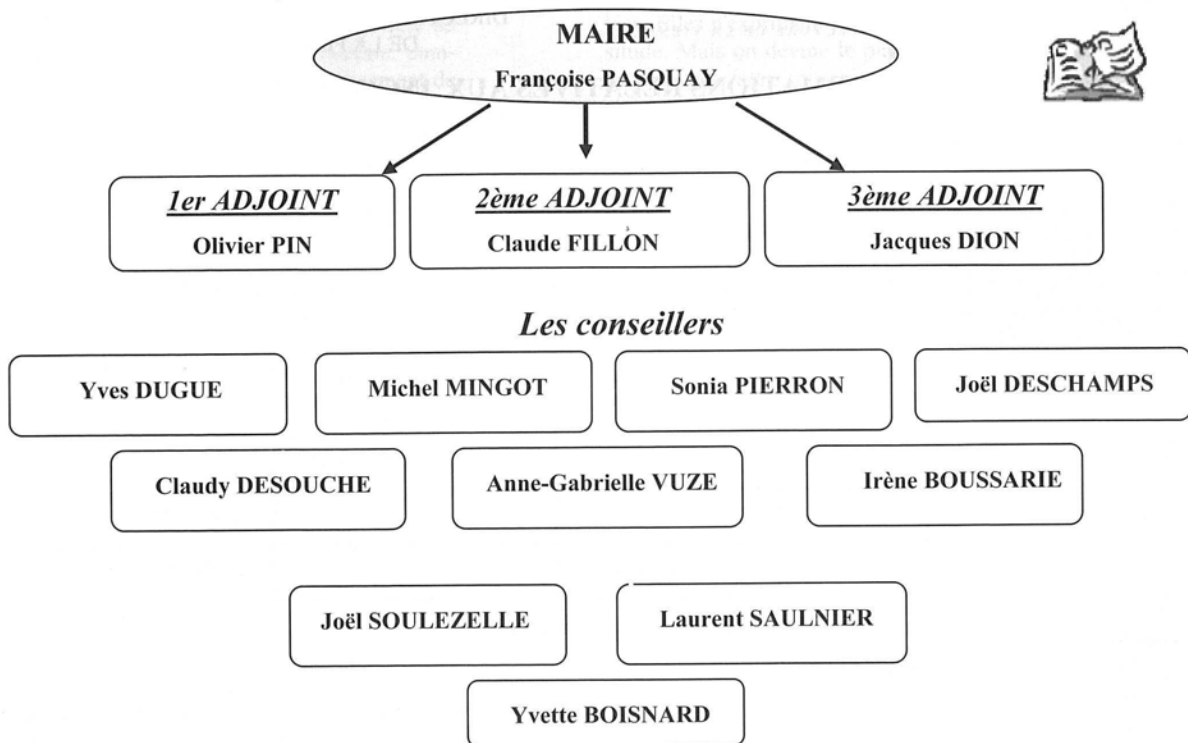
### Travaux (2) :

Pendant la période à risque important si l'indice IFM est supérieur à 16, les propriétaires, les ayants droit ou les entreprises utilisant des matériels susceptibles de provoquer des départs de feu doivent cesser les travaux.

### Conditions :

- ☞ Pas de vent établi supérieur à 20 km/h (les branches ne sont pas agitées) ;
- ☞ Les foyers ne doivent pas se trouver à l'aplomb des arbres ;
- ☞ Il doit exister à proximité du foyer une prise d'arrosage ou une réserve d'eau de 200 litres au moins reliée à un dispositif d'arrosage permettant de mettre l'eau sous pression ;
- ☞ Les entassements végétaux à incinérer ne doivent pas dépasser 1.5 mètres de diamètre et 1 mètre de hauteur. Si plusieurs tas sont allumés simultanément, ils doivent être séparés d'une distance minimale de 3 mètres et être cantonnés dans un rayon de 10 mètres ;
- ☞ Un espace de 5 mètres autour de chaque entassement doit être démuné de toute végétation arbustive ou ligneuse ;
- ☞ les foyers seront allumés après le lever du soleil et éteints le même jour avant 10h00 du matin (heure solaire) ;
- ☞ Les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée, le recouvrement par de la terre est interdit.

# le conseil municipal



## Au conseil : "Les grands points de l'année 2002"

### 7 décembre 2001

Tarifs des loyers des logements communaux,

Nomination d'un conseiller chargé des questions de défense : Claude FILLON est désigné

Refus de l'élection au suffrage universel direct des délégués communaux,

Remplacement de Mme PAUMARD Chrystelle pour congés de maternité,

Octroi d'une prime de fin d'année au personnel non titulaire et sous contrat.

### 20 décembre 2001

Vote d'une subvention pour le Téléthon,

Tableau des effectifs du personnel pour la mise en place de l'aménagement et la réduction du temps de travail,

Achat d'un photocopieur mairie.

### 25 janvier 2002-

Aménagement de la petite salle des fêtes,

Proposition de confier la gestion des étangs à la Fédération de la pêche,

Choix du nombre de lots ( 5 ou 6 ) à faire dans le lotissement Charenton,

Médaille communale de vermeil accordée à Mr GODET Jean.

### 22 février 2002

Tarifs 2003 des cartes de pêche, toile de tente, camping à la base de loisirs,

Demande à la DDA pour les études préliminaires d'assainissement des villages de la Grande Grange, Limes, Fougeret et la Baudonnaire,

Achat d'une balayeuse.

### 8 mars 2002 :

Achat d'un tracteur Renault CERES 345X et demande de subvention auprès du Conseil Général, pour son financement

Demande de subvention pour les enduits extérieurs de l'église auprès du Conseil Général et des Affaires Culturelles

### 28 mars 2002 :

Offre globale d'éclairage public,

Taxes et produits irrécouvrables,

Adhésion du SIAEP de Romagne au SIVEER

Approbation des comptes administratifs 2001,

Vote des budgets primitifs 2002,

Vote du taux des impôts.



**26 avril 2002 :**

Remplacement de Mme BONNIN Nicole au Centre Communal d'Action Sociale, à la Caisse des Ecoles et à la Commission de la cantine, au Syndicat intercommunal du Collège de Gençay.

Vote des subventions 2002,

Présentation des devis pour les travaux de la petite salle des fêtes et demande de subvention auprès du Conseil Général de la Vienne,

Demande de subvention pour le changement de 4 fenêtres à l'école et de la porte d'entrée côté maternelle,

Revalorisation des indemnités des adjoints.

**17 mai 2002 :**

Prêt de 45 000€ pour l'achat de matériel et de 76 000 € pour travaux de bâtiment.

Nouveaux tarifs de location de la petite salle à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2002 et de la grande salle des fêtes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Subvention pour le club de football,

Location saisonnière de la base de loisirs à Mr ROUSSEAU Patrice,

Renouvellement contrat CES et CEC.

**21 juin 2002 :**

Achat de terrain à destination de parking à côté de l'église, (achat non réalisé car une personne privée a souhaité acquérir cet emplacement pour construire une maison individuelle),

Avis sur l'agrandissement de la porcherie d'Anché,

Remplacement pour congés d'été.

**9 août 2002 :**

Approbation du dossier d'études préliminaires pour l'assainissement des villages de la Grande Grange, Limes et Fougeret,

Achat de chaises à la petite salle des fêtes,

Présentation de l'association « Bien vivre à Champagné »

**27 septembre 2002 :**

Tarifs des repas à la cantine scolaire,

Vente de tables en bois de l'école,

Subvention Association USEP

Demande de local pour l'association « eh s'il y avait un jardin ! »

**24 octobre 2002 :**

Demande de révision du loyer saisonnier à la base de loisirs,

Présentation du projet « eh s'il y avait un jardin ! »

Inventaire du mobilier de l'église.

**28 novembre 2002 :**

Taxes et produits irrécouvrables

Exonération foncière pour les plantations de chênes truffiers

Devis pose de robinets thermostatiques à l'école

Projet de jardin « Boule de neige »

Organisation des vœux

**20 décembre 2002 :**

Augmentation des loyers communaux

L'avenir de la base de loisirs

## Le passage des 35 heures

Au 1er janvier 2002, les sept employés communaux titulaires étaient concernés par l'application de la loi sur les 35 heures.

Comment avons-nous procédé pour rendre compatible les modifications importantes pour notre collectivité qui sont : l'augmentation de charges salariales, le travail à réaliser, la diminution des heures travaillées et les souhaits du personnel.

1ère étape : Etat des lieux des horaires en cours avant le 1er janvier 2002. Elaboration d'un projet des 35 heures présenté au personnel mi 2001 pour accord puis soumis au Conseil Technique Paritaire pour validation ou modifications éventuelles.

2ème étape : Validation de l'accord 35 h par le Conseil Municipal.

3ème étape : Mise en place des nouveaux horaires au 1/1/2002 avec une période transitoire au 1/09/2001 pour le personnel de l'école pour éviter des modifications en cours d'année scolaire.

Ce passage aux 35 heures se solde par une augmentation de charges salariales équivalent à 1/3 agent et à une diminution des heures travaillées de 800 heures compensées par une annualisation du temps de travail pour le personnel de l'école (heures réalisées sur 151 jours d'école) et le personnel voirie/bâtiments/espaces verts 4 jours/semaine (octobre à mars) et 5 jours/semaine (avril à septembre).

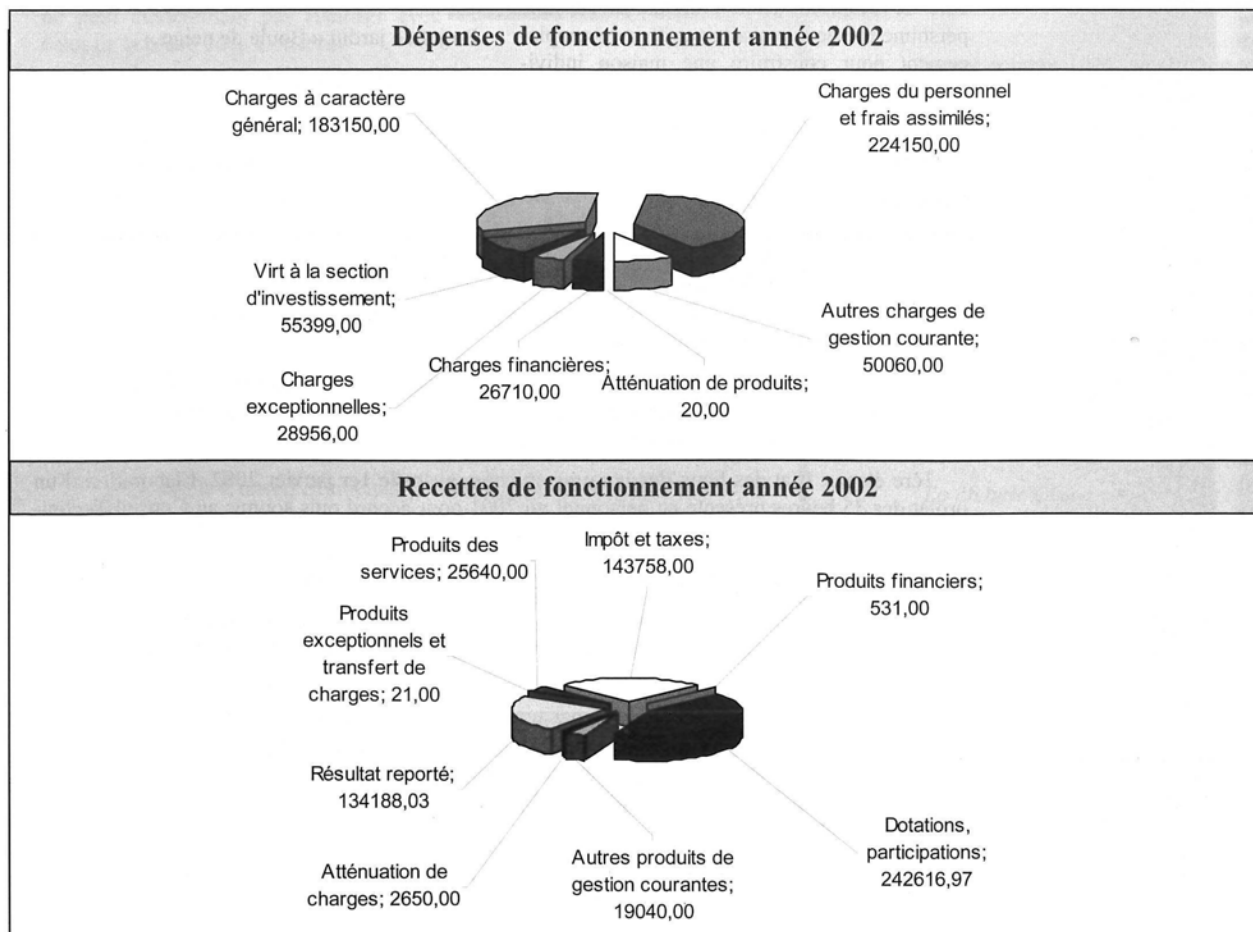
Après un an d'application, cet accord semble donner satisfaction à l'ensemble des acteurs malgré une gestion plus contraignante des plannings de présence.

# Budget prévisionnel 2002

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			
Intitulé	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du maire	TOTAL
Cantine scolaire	1 329.11 €	6 000.00 €	7 329.11 €
Enfouissement lignes électriques	16 769.39€		16 769.39 €
Eclairage public	1 653.72 €		1 653.72 €
Toiture de l'église	107.38 €		107.38 €
Voirie DGE 2000	7 251.40 €		7 251.40 €
Matériel de voirie		50 000.00 €	50.000.00 €
Cour d'école	8 843.18 €	10 000.00 €	18 843.18 €
Passerelle de la Cueille	4 748.73 €	-4 000.00 €	748.73 €
Salle de réunion	22 867.35 €	24 000.00 €	46 867.35 €
Bureau Mairie	15 244.90 €		15 244.90 €
Achat photocopieur		4 900.00 €	4 900.00 €
Travaux église		40 000.00 €	40 000.00 €
Aménagement centre bourg		15 000.00 €	15 000.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>145 900.00 €</b>	<b>224 715.16 €</b>

<b>Dépenses d'investissement</b>	
Remboursement d'emprunts	60 715.00 €
Autres immob. financières	131.00 €
Dépenses d'investissement	<b>145 900.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>206 746.00 €</b>

<b>Recettes d'investissement</b>	
Fonds de compensation TVA	33 192.00 €
Subventions	31 655.00 €
Emprunts et dettes	86 500.00 €
Besoin d'autofinancement	55 399.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>206 746.00 €</b>





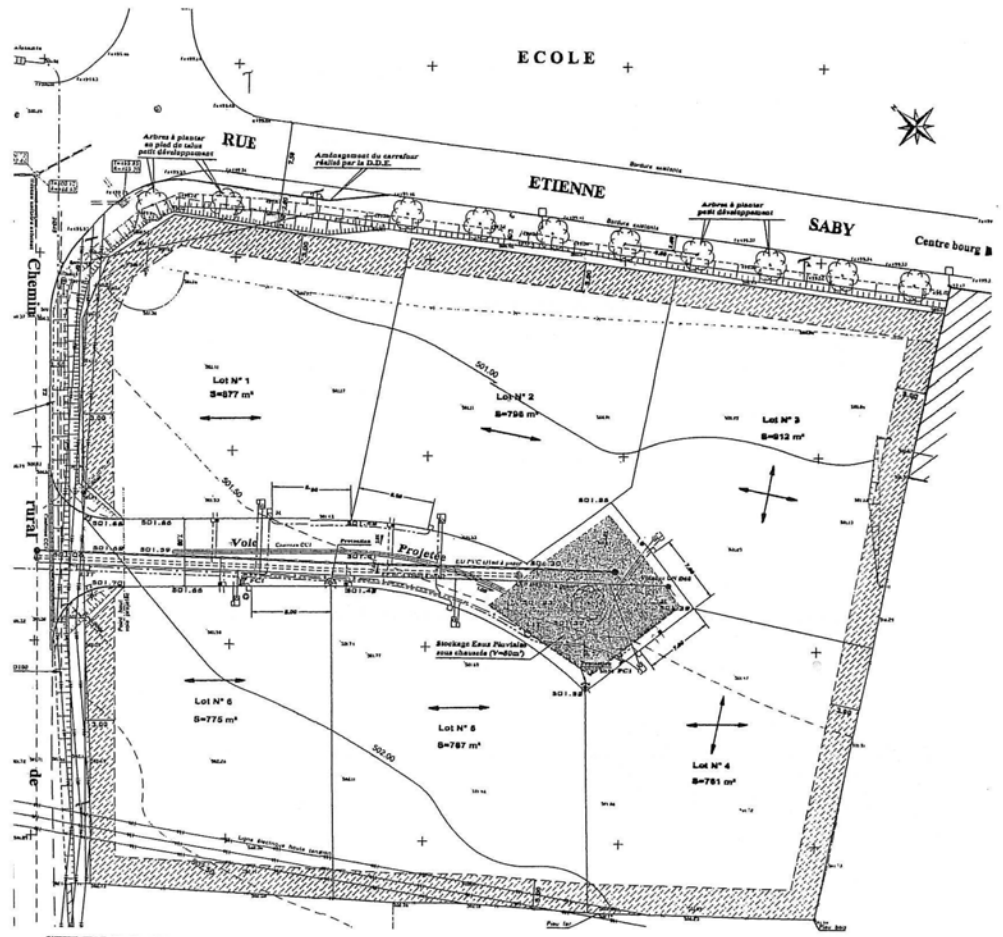
# Lotissement Charenton



L'aménagement du lotissement Charenton avance doucement. Le projet a été confié au cabinet de géomètre GUICHARD ET GROMARD.

Les plans sont réalisés (voir le plan ci-dessous). Ce sont donc six lots qui seront commercialisés bientôt mais nous ne connaissons toujours pas le coût final des terrains. Les travaux de viabilisation devraient commencer au printemps. Pour tout renseignement supplémentaire, s'adressez à la mairie ou au 05.49.37.30.91.

CHAMPAGNE SAINT HILAIRE



# La salle de réunions

Cette salle peut-être louée. Contacter la mairie pour les réservations.

Cette salle très utilisée par les différentes associations, avait un grand besoin d'amélioration tant elle était triste et bruyante.

Le conseil municipal a consulté un architecte qui a préparé un avant-projet de 138 570 Euros.

Cette réhabilitation ambitieuse englobait des travaux importants. Percement d'une entrée côté nord, plafond rehaussé et consolidé, cuisine et sanitaires.

Devant le coût difficilement supportable pour le budget communal, le conseil municipal a opté pour une solution plus simple et moins onéreuse.

Les artisans locaux ont été contactés pour établir des devis.

L'aménagement de la salle a été privilégié avec la remise aux normes électriques, le changement d' huisserie, l'acoustique des cloisons, le sol carrelé et les peintures.

A la cuisine seul le chauffe-eau électrique a été posé en remplacement de l'ancien au gaz.

Aujourd'hui si la cuisine n'est pas finie de réaménager, chacun peut apprécier d'avoir une salle lumineuse et moins bruyante où il fait bon se retrouver entre amis.

DEPENSES		RECETTES	
Plâtrerie carrelage acoustique rampe extérieure	12 447.47 €	Prêt	20 000.00 €
Peintures	1 772.00 €	Subventions	4 500.00 €
Plomberie	1 060.00 €	Autofinancement	7 036.24 €
Electricité avec remise aux normes	8 430.75 €		
Placard et huisserie	6 566.04 €		
Chaises	902.38 €		
Changement de compteur électrique	357.60 €		
<b>Total</b>	<b>31 536.24 €</b>	<b>Total</b>	<b>31 536.24 €</b>

## L'école

2002 - Les grands travaux sont achevés

Après plusieurs années d'effort, l'école a renouvelé son image. Certes, il reste toujours des aménagements à faire, mais après la cantine et la cour, cela semble tout de suite plus moderne. Cette année, des peintures, des portes et du mobilier ont été changés ainsi que les grilles qui apportent une touche de couleur agréable à cet endroit.

Là, comme ailleurs, les employés municipaux ont adopté leurs nouveaux horaires. Madame ROBIN reste fidèle à sa cantine alors que Marie SAULNIER et Colette GEOFFRET s'occupent des enfants pendant les classes et les garderies. Le ménage a été confié à Laurence POUPARD, confortée dans ses fonctions par un contrat CEC.

Quelques changements au sein du corps enseignant nous rappellent toutes les difficultés liées au poste de Directeur d'école car c'est bien une petite usine qu'il faut gérer avec ses 106 élèves au 1er janvier 2003. Ces effectifs nous encouragent dans la démarche entreprise pour la rénovation des locaux. L'école est en effet un poumon pour la commune, lieu de vie de relations associatives et de rencontres entre les parents. N'oublions pas de remercier la participation financière de la communauté de communes qui assure une grande part des fournitures, des sorties, du transport scolaire et de quelques menus investissements. Il restera bien sûr quelques projets à porter dans les prochaines semaines.

A tous, bonne fin d'année et à la prochaine rentrée



L'année 2002 a vu s'achever les programmes routiers des années précédentes. Ainsi avec le goudronnage du chemin « Champ Petit Jean » et les finitions à La Gaudière nous avons épuré les subventions d'état auxquelles nous pouvions prétendre.

Du côté des travaux financés par la Communauté de Communes, la priorité a été donnée à la route de la Croizette qui nécessitait une remise en forme totale. Tout ce budget est également consommé.

L'entretien courant a donc été moindre que d'habitude mais nous a permis de réaliser des enduits ponctuels sur la route des Brousses ainsi que le secteur Pied Baugé, le Battu, la Petite Grange.

## Voirie 2002

Dans le bourg, une première tranche de trottoirs autour de l'église et cité Renaudot a été réalisée.

Nos employés ont pour leur part réalisé les traditionnels apports de calcaire dans les chemins et d'endrobés dans les nids de poule. Tout le personnel, désormais aux trente cinq heures, effectue son travail selon deux tranches horaires :

L'hiver 4 jours par semaine et l'été 5 jours par semaine, ce qui permet de mieux planifier les travaux à réaliser.

Cette année, l'achat d'un tracteur neuf et d'une balayeuse ont permis de soulager certaines corvées et de consacrer plus de temps à l'embellissement de certains sites, notamment par le fleurissement.

Je tiens à remercier l'ensemble des employés municipaux pour leur dévouement à leur commune, ainsi que Mr Fillon Claude qui réalise de nombreuses liaisons indispensables avec nos agents.

Nous engagerons pour 2003 la rénovation de quelques chaussées particulièrement endommagées et nous nous emploierons à résoudre les problèmes ponctuels qui pourraient survenir.

A bientôt pour cette nouvelle année.

Olivier Pin

## Gîte d'étapes

C'est le 13 juillet 1997 que le gîte communal « Marguerite » a ouvert ses portes, et le bilan des cinq premières années d'existence s'avère très positif.

D'année en année les locations se diversifient et même les mois creux ont un taux d'occupation satisfaisant. Pour novembre et décembre 2002, un seul week-end est encore disponible.

Malgré une annulation tardive (à la mi-janvier) du groupe nantais qui organisait depuis deux ans des séjours de vacances d'adultes handicapés en juillet et août, le nombre de nuitées réalisées est légèrement supérieur à 2001. (1824 nuitées au 25 novembre 2002).

Les premières années la moitié des locations avaient pour but la visite du Futuroscope, il reste un pôle attractif pour les groupes qui viennent en semaine

mais les locations du week-end sont plus réservées aux retrouvailles familiales ou de copains. Et c'est souvent à l'occasion d'un anniversaire que sont organisées ces fêtes amicales.

Au moment de la réservation il faut cerner ce que les éventuels locataires recherchent et voir si l'hébergement proposé et le lieu de séjour correspondent à leur attente.

Les locataires sont toujours satisfaits de leur séjour. Ils apprécient avant tout l'état de propreté des locaux, puis la tranquillité et la convivialité du site (proche des commerces mais assez isolé pour préserver leur intimité). Petits et grands font des parties de ballon acharnées dans le champ de la cure.

DEPENSES		RECETTES	
Eau-Assainissement	331.01 €	Nuitées	18 240.00€
Electricité	2 991.69€	Draps	323.30€
Entretien	768.61€		
Equipements	1 142.63€		
Cotisations	148.61€		
Impôts	432.00€		
Salaires	2 103.74€		
Lavage des draps	922.68€		
Intérêts prêts	2 314.12€		
Capital	4 010.84€		
Total	15 165.93€	Total	18 563.30€
	<b>Excédent</b>	<b>3 397.37€</b>	

# La Base de Loisirs

Comme l'année passée la commune a loué pour la saison estivale les bâtiments de la plage à une personne privée Monsieur Patrice ROUSSEAU.

Mr ROUSSEAU qui a créé une micro entreprise a assuré l'ouverture de la buvette, la location des pédalos et des cannes de mini golf pendant tout l'été. Il y a été fait quelques aménagements pour recevoir au mieux la clientèle.

Malgré ses efforts et les animations proposées, la saison a été médiocre et la fréquentation très moyenne en raison principalement du manque d'ensoleillement et de la baignade non surveillée. Cette baignade qui est un élément essentiel, nous cause quelques soucis.

Trouver un maître nageur sauveteur diplômé ou même un BNSSA est très difficile. En plus il faut prévoir le mobilier de surveillance, voire le matériel de réanimation. La charge salariale se monte à 6 000 € environ, auxquels il faut ajouter l'hébergement si la personne recrutée habite loin de Champagné.

La base des Trois Fontaines est libre d'accès, donc il n'y a pas de rentrée d'argent pour atténuer l'effort financier que demande une baignade surveillée. Les centres aquatiques des alentours équipés en personnel et avec des moyens bien supérieurs aux nôtres pénalisent aussi la fréquentation d'une petite baignade communale. Ces problèmes sont régulièrement évoqués en réunion du conseil.

RECETTES		DEPENSES	
Location toile de tente	1 095.00€	Poissons	2 741.17€
Vente de cartes de pêche	2 326.80€	Impression des cartes	59.80€
Camping	748.20€	Analyse d'eau	430.25€
Location Mr Rousseau	1 500.00€	Téléphone	206.88€
		Eau	58.72€
		Electricité	342.52€
Boissons	750.00€	Peintures local et clefs	315.74€
		Boissons	353.06€
		Entretien (salaires)	2 221.52€
<b>TOTAL</b>	<b>6 419.20€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6729.66€</b>

## Feu d'artifice

Le 13 juillet, le feu d'artifice était tiré sur le grand étang de la base de loisirs des 3 Fontaines. Une assistance nombreuse malgré le temps un peu frisquet était au rendez-vous. Le bal gratuit comme de coutume remportait un grand succès et la buvette aussi.

Cet évènement dans son cadre de verdure connaît un grand retentissement auprès de la jeunesse des alentours.

Une soirée réussie.

## LE 13 AOÛT

### Le fleurissement

La place du bourg et les abords de l'église étaient déjà très fleuris ! Les nombreuses jardinières de géraniums et pétunias nous offraient leurs couleurs vives tout l'été.

Près de l'église, dans l'ombre, un massif d'impatiences aux tons pastels a été aménagé. Cette année nous avons souhaité un fleurissement plus important. Des arbustes et des fleurs agrémentent le fronton de l'église et les massifs près de la boulangerie.

Des charmilles ont été plantées au bout du terrain de tennis et une haie

Comme tous les ans une nombreuse assistance a participé aux cérémonies de commémoration des combats du 13 août 1944 à Champagné.

Après la messe des gerbes ont été déposées au monument aux morts et sur les différentes stèles route de Sommières, route de Gençay et à la Villa route de Vivonne.

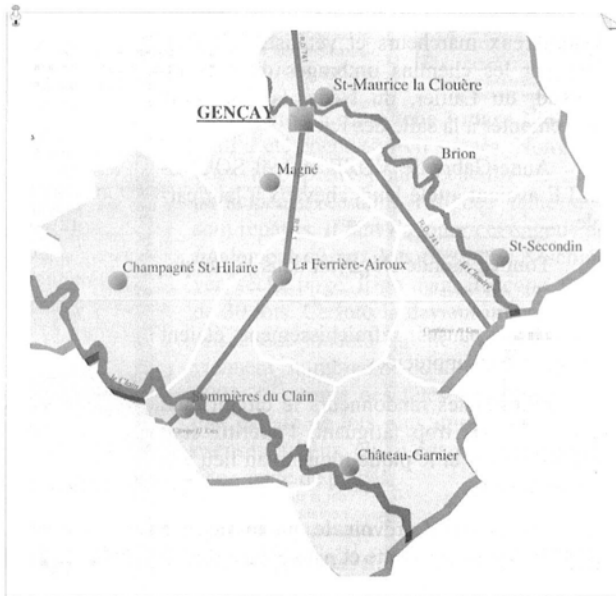
Un vin d'honneur était servi à la fin des cérémonies et un repas amical clôturait cette journée.



# La Communauté de Communes

Le siège de la communauté de communes du Pays Gencéen est situé au 12 bis route de Civray à Gençay.

La communauté de communes est composée des neuf communes suivantes : Brion, Champagné Saint Hilaire, Château-Garnier, La Ferrière-Airoux, Magné, Gençay, Saint-Maurice-la-Clouère, Saint Secondin, Sommières du Clain.



La communauté du Pays Gencéen a été mise en place en janvier 1997. Elle a pour compétences obligatoires

- ☞ Le développement économique : les opérations relais.
- ☞ L'aménagement de l'espace : réserve foncière.

Des compétences optionnelles

- ☞ Protection et mise en valeur de l'environnement.
- ☞ Ramassage des ordures ménagères et déchetterie avec un budget spécifique à cette activité.
- ☞ Acquisition, réhabilitation d'immeuble pour gestion locative..
- ☞ Travaux d'entretien de la voirie communale.
- ☞ Fournitures scolaires pour les écoles primaires et maternelles.
- ☞ Transport scolaire des élèves à destination des écoles primaires et des équipements sportifs à l'intérieur de la communauté.
- ☞ Soutien au fonctionnement de l'office du tourisme.
- ☞ Soutien aux actions éducatives, sportives et culturelles d'intérêts communautaires.
- ☞ Maintenance et renouvellement du matériel informatique dans les mairies et les écoles.
- ☞ Substitution de plein droit dans les syndicats, les participations des communes dans les différents syndicats sont prises en charge par la communauté de communes.

## Randonnée pédestre

Le dimanche 30 juin par un beau soleil de nombreux marcheurs et vététistes s'en allaient par les chemins ombragés du côté du Pouyaud, du Laitier, du Nêda, la Fontenille pour remonter à la salle des fêtes.

Anne-Gabrielle VUZE et Joël SOULEZELLE avaient attelé leurs chevaux à leur carriole.

Tout ce monde s'égayait dans la campagne.

Deux pauses rafraîchissement étaient prévues et bien appréciées.

D'après les randonneurs le circuit était agréable et pas trop fatigant, l'apéritif était servi à l'arrivée et le pique-nique avait lieu à la base de loisirs.

On pourrait prévoir le pique-nique à l'emplacement de roulotte et nature pour que se soit plus sympathique.

Qu'en pensez-vous ?

## Le repas des Aînés offert par la municipalité

Le jeudi 17 janvier 2002 plus de 140 convives se retrouvaient à la salle des fêtes pour le repas annuel des plus de 65 ans.

Tous les participants faisaient honneur au repas préparé par Max BERTRAND.

Les conseillers et une partie du personnel communal assuraient le service dans la bonne humeur.

Vers 17h30 chacun rejoignait son logis content d'avoir passé une bonne après-midi.

## Les Vœux du Maire 2002

Le 11 janvier 2002 avait lieu la 1ère cérémonie des vœux à la population. Plus de 300 personnes avaient répondu à l'invitation de la municipalité. Après les vœux du maire un vin d'honneur était servi. Cette manifestation a permis aux personnes présentes de sympathiser.

## Jean Godet

Le 15 février 2002, Jean GODET a reçu des mains de Monsieur Arnault LEPERCQ Député de la circonscription de Montmorillon la médaille communale de vermeille pour honorer 30 années de service auprès de la commune.

Jean Godet a été élu pour la 1ère fois le 21 mars 1971 et réélu jusqu'au 2001. Conseiller municipal pendant 5 mandats il a travaillé avec 5 maires : Monsieur Marcel VERGNAUD, Maurice GOURDEAU, Jean GAGNAIRE avec lequel il a été adjoint, Bernard MAROT et Françoise PASQUAY. En 2001 Jean décidait de ne pas se représenter et nous lui adressons un grand merci pour toutes ces années de dévouement au service de Champagné Saint Hilaire.



## Nicole

Nicole BONNIN est décédée à l'âge de 48 ans, le 8 avril dernier, après un combat acharné contre la maladie.

Dès son arrivée à Champagné, Nicole s'est investie dans différentes associations : Parents d'élèves pendant de nombreuses années, elle a fait partie de l'équipe théâtrale, de l'association des Donneurs de sang bénévoles dont elle a été la secrétaire et une des principales animatrices.

Nicole a été élue au conseil municipal en 1995 et réélue en mars 2001. Déléguée au conseil d'école, au syndicat du collège de Gençay, du bureau du CCAS et de différentes commissions.

A côté de ses activités professionnelles et associatives, elle enseignait aussi le catéchisme et était membre actif de la communauté pastorale.

Nicole nous laissera le souvenir d'une femme dynamique, volontaire et d'un courage exemplaire.

Au revoir l'amie, au revoir Nicole.



## NAISSANCES

### Le 4 janvier 2002 :

Elisa BOUTRON, 2, route de Couhé

### Le 17 janvier 2002 :

Béline DAUBA, Tampenoux

### Le 31 janvier 2002 :

Jacques TURQUAN, 9, Place de 13 août 1944

### Le 15 février 2002 :

Chloé LE GOUEZIGOU, 6, route de Vivonne.

### Le 15 mars 2002 :

Agathe MARTEAU, le Grand Bois Brault.

### Le 17 mars 2002 :

Charly PAUMARD, 5 rue des Ormeaux.

### Le 3 mai 2002 :

Thibaut CORNU, 11 bis, route de Couhé.

### Le 27 août 2002 :

Yoan LAPORTE, La Grande Grange

### Le 6 décembre 2002 :

Faustine PIN, Le Moulin de Chaume



## MARIAGES

### Le 13 juillet 2002 :

Jean-Yves RICHARD et Armelle LE BON-HOMME

### Le 20 juillet 2002 :

Stéphane PASQUAY et Florence LAFON

### Le 7 septembre 2002 :

Philippe GOEURY et Floriane ROBINE



## DECES

Suzanne MÉTAYER veuve NEVEUX, décédée à POITIERS le 24 décembre 2001

Gérard HADMAR, décédé à CHÂTEAU-GARNIER le 3 janvier 2002

Claudette ROGEON épouse MARTIN, décédée à FANA (Mali) le 10 février 2002

Pierre RABY, décédé à CHAMPAGNE ST HILAIRE le 21 mars 2002

Alice DUVERGER, veuve CHOLLET, décédée à MONTMORILLON le 7 avril 2002.

Nicole GIRARD, épouse BONNIN, décédée à POITIERS le 8 avril 2002

André PORTRON, décédé à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE le 19 avril 2002

Raymond BONNET, décédé à CHAMPAGNE ST HILAIRE le 8 mai 2002

Amélie MARQUET, veuve VIVIEN, décédée à CHAMPAGNE SAINT HILAIRE le 29 juillet 2002

Denise MARCHAND, veuve RABY, décédée à CHAMPAGNE ST HILAIRE le 8 novembre 2002

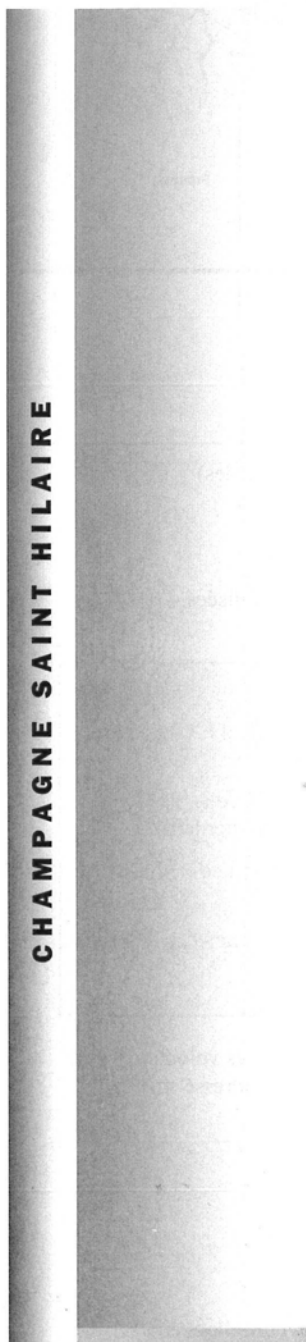
Denise ROBIN, veuve CARRON, décédée à POITIERS le 15 décembre 2002.

## PARRAINAGE CIVIL

### Le 17 août 2002 :

Romain BOUTRON

Elisa BOUTRON



# Syndicat du Clain

## Un syndicat pour le Clain : le syndicat mixte du Clain Sud

Depuis quelques années, le manque d'entretien des rives du Clain et de ses affluents a incité les communes à intervenir pour retirer les embâcles qui perturbent la circulation de l'eau.

Fin 2000, 18 d'entre elles, décident de se réunir en syndicat pour réaliser un entretien régulier sur toute la partie Sud du Clain (voir carte). Cela représente 312 kms de rives à entretenir, dont 23 kms sur notre commune.

Le syndicat a pour avantage :

- D'améliorer l'efficacité du travail réalisé par une action globale et intervenir rapidement même sur des terrains privés

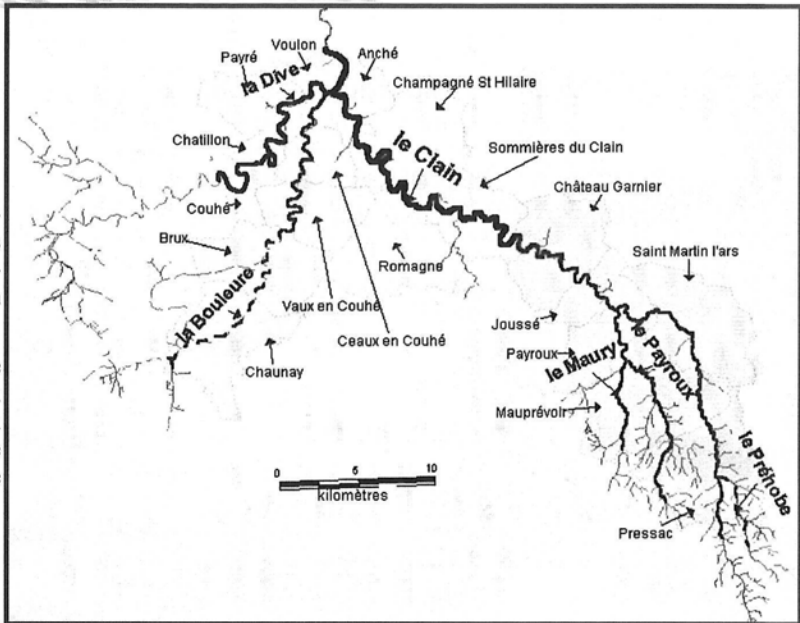
- D'avoir un soutien technique et financier

Ce syndicat est régi sous la présidence de Mr. PELLERIN et emploie aujourd'hui 4 personnes : trois bûcherons et un technicien de rivière qui supervise l'ensemble des travaux.

Les principaux partenaires techniques et financiers sont :

- L'agence de l'eau
- L'état, la région et le département
- Le C.S.P. (Conseil Supérieur de la Pêche)
- La Fédération et les sociétés de pêche
- La D.D.A.F. (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt)
- Le C.R.P.F. (Centre Régional de protection de la forêt)
- La D.I.R.E.N. (Direction de l'Environnement)
- Le C.P.I.E de Lathus (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement.)

Il est à noter que la tempête de décembre 1999 a engendré des travaux conséquents. Elle a été l'urgence traitée par le syndicat. Ceci représente plus de 1000 arbres retirés.



### Les travaux réalisés sont :

- Le retrait d'arbres morts ou dangereux
- Le retrait d'embâcles et de déchets divers
- La stabilisation des berges (ex : plantation d'arbres)
- L'aménagement des berges (ex : aménagements piscicoles)
- La gestion de la population de ragondins

Pour les travaux les plus conséquents, le syndicat fait appel à des entreprises spécialisées.

### Le syndicat et vous :

- Le syndicat peut vous aider ou vous conseiller, mais il n'est pas tenu d'entretenir vos propriétés.
- Dans le cas où une équipe de travail intervient chez vous, nous vous prions de lui réserver un bon accueil et de lui faciliter la tâche.
- Des boîtes de piégeage pour ragondins peuvent être mises à votre disposition.
- Nous faisons appel au civisme de chacun pour jeter leurs détritres dans leurs poubelles.

N.B. : Notre technicien recherche parmi les riverains des volontaires pour relever la pluviométrie. Vous pouvez le joindre à l'adresse suivante :

Anthony Josse

Syndicat mixte du Clain sud

8, rue Hemmoor

86 700 Couhé

Tél : 05.49.37.81.34

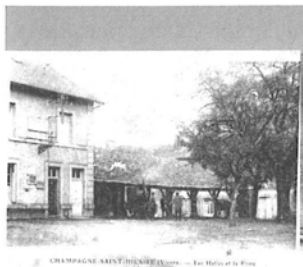
Vos délégués communaux sont Mr. Olivier PIN et Melle Sonia PIERRON, ils vous souhaitent de belles balades au bord de nos cours d'eau.



# ANCIENS COMBATTANTS FNACA

Jean Godet honoré

Une sympathique réunion a été organisée par la section F.N.A.C.A. de champagne Saint Hilaire à l'intention de ses adhérents, accompagnés des épouses, pour échanger les vœux et déguster la galette de rois.



A cette occasion, le président Gilbert ROUHAUT, accueillait Maurice Backhyn, président départemental, venu remettre le diplôme d'honneur de la F.N.A.C.A., à Jean Godet en remerciement de ses huit années de présidence et vingt-trois années de vice-président au sein de la section locale.

Maurice Backhyn a rappelé le 40ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

Tous les ans, le comité maintient le calendrier des initiatives suivantes :

- ☞ Galettes des rois
- ☞ Cérémonie du 19 mars avec remise de décorations suivie d'un banquet.
- ☞ Méchoui
- ☞ Bal annuel
- ☞ Marché de Noël (tenue de stands)

Le comité se maintient à 50 adhérents. La composition du bureau est la suivante :

<b>Président</b>	Gilbert ROUHAUT
<b>Vice-président</b>	Jean GODET
<b>Secrétaire</b>	Michel GOURDEAU
<b>Secrétaire adjoint</b>	Jean-Claude ROUSSEAU
<b>Trésorier</b>	Albert BOISNARD
<b>Trésorier adjoint</b>	Henri MORINEAU

#### Membres :

Guy LEVRAULT, André CAILLAUD, Claude GUILLAUD, Pierre NADEAU, Joël AUDEBRAND, Jean BIBAULT,

#### Porte-drapeaux

Raymond CHOLLET (AFN)

Roland MAYET (39-45)

Jean MORISSET (14-18)

Joël AUDEBRAND (Résistants)

André CAILLAUD (suppléant)

## L'association

# Eh s'il y avait un jardin !

A pour objectif d'apporter une touche sensible au village de Champagné Saint Hilaire, à partir de création d'ambiance paysagère, en considérant le paysage comme l'identité d'un lieu.

Actuellement l'association est dans une phase de prise de contact avec son milieu proche, local aussi se présente-t-elle ainsi :

Son symbole, logo, son identité se composerait de plusieurs images :

- Taraxacum dens leonis, ou le vulgaire pissenlit semeur d'un savoir ancestral.
- Le tissage : à chaque passage de la navette, un tissu de paroles s'installe, le tapis se colore et dessine l'espace d'un moment.

Pour se faire l'association cherche un lieu pour fonctionner dans la commune, quoi de plus normal !

Le sondage réalisé en novembre décembre à notre initiative dévoile l'intérêt sans nul doute que vous portez à votre commune.

# LE MERVEILLEUX NOËL DE

L'association « Le Merveilleux Noël, créée en 1998, organise chaque 1er week-end du mois de décembre, le Marché de Noël de Champagné Saint Hilaire. Les ateliers qu'elle anime ont lieu le mardi (2 fois par mois) ; ils se déroulent dans une ambiance très conviviale où se mêlent bonne humeur, rires, bavardages... ce qui entraîne une très grande assiduité de participation. A ceci s'ajoute, cette année, le plaisir de travailler dans une salle rénovée très accueillante et moins sonore malgré le bruit des machines (scie, ponceuse...)

Au cours de la dernière Assemblée Générale, en juin, quelques adhérents ont proposé d'élargir les activités en organisant des sorties, des visites, voire de nouveaux ateliers (vitrail, peinture sur soie...) Ainsi hommes et femmes pourront participer selon leur goûts et leurs aptitudes.

Depuis la rentrée 2002, l'effectif des ateliers tourne autour d'une trentaine de personnes (y compris quelques conjoints) habitant Champagné et ses environs.

Le 4ème Marché de Noël (décembre 2001) s'est déroulé cette fois encore par un temps très clément, dans une ambiance festive et joyeuse.

La chorale du Grand Lac de Chail a « ouvert » ce marché de Noël le samedi 1er décembre avec un répertoire assez varié.

Dès 8 heures, le dimanche 2, les rues se sont animées, chacun devant prendre place dans les stands, les salles ou sous les

chapiteaux. Vers 10 heures, les visiteurs investissaient le marché alimentaire ; il y avait le choix ! L'artisanat, c'est plus pour l'après-midi ! Sylvain Bigaud tournait la manivelle de son orgue de barbarie pour le plaisir du public.

A midi, préparé par notre Max local, un repas campagnard était servi sous le grand chapiteau.

A 15 heures, dans l'église, un concert a enchanté les auditeurs, concert donné par la chorale Sinfonia de Civray, l'ensemble vocal Guilhem de valence de Couhé, la Clé de Sol de Vivonne et l'orchestre de musique de Civray. C'était nouveau cette année mais sûrement à renouveler. Les enfants trou-

vent leur compte avec le manège, les promenades en charrette à cheval ou dans celle tirée par des bœufs. Les ateliers du Marché de Noël sont ouverts à tous, sans talent particulier ; venez nous y rejoindre ; vous y serez les bienvenus ; c'est avec l'aide de tous que le Marché de Noël existe.

Quand vous lirez ces lignes, le Marché de Noël 2002 aura eu lieu. En attendant celui de 2003, **Heureuse Année à tous !**

## Compositions du bureau

Présidente	Anne-Marie CHAMBON
Vices présidents	Chérifa ROSSIGNOL Michel RUSSEIL
Secrétaire	Mireille CHAUVEAU
Secrétaire adjoint	Louis VIBRAC
Trésorier	Yves MARMAIN
Trésorier adjoint	Rose-Anne GUYONNEAU



Bulletin 2003



# L'Association des Parents d'élèves

L'année a commencé par le loto annuel qui a été un franc succès suivi par la fête d'Halloween qui s'est déroulée sous le préau de l'école. Tous les enfants ont eu l'air ravi de participer à cette fête ainsi qu'au marché de Noël qui fut un moment agréable.

Le spectacle de Noël pour lequel les enfants étaient attentifs tout en attendant la visite du Père Noël, qui arriva avec tous ses livres, et le goûter qui clôtura l'après-midi.

La déception de cette année fut l'annulation de la soirée karaoké, faute de participants.

L'année 2001-2002 a été riche en événements pour l'APE. (Soutenue par une quarantaine de cotisants.)

La fête de fin d'année a été une réussite avec beaucoup de parents venus au repas sous un soleil magnifique. Nous avons pu apprécier les ateliers préparés par chaque classe. Il y avait une bonne ambiance et ce fut une très agréable journée.

*L'année 2003 repartira avec les mêmes rendez-vous que l'an passé.*

*Je tiens particulièrement à remercier toutes les personnes qui s'investissent et donnent de leur temps afin que l'APE puisse continuer de fonctionner.*

*En espérant que l'année à venir sera bonne pour vous.*

Christelle PIN

*Je vous offre mes Meilleurs Vœux.*



## A.C.C.A.

## A.C.C.A.

## A.C.C.A.

### COMPOSITION DU BUREAU DE CHASSE

<b>Président</b>	LA SOUDIERE Jacques
<b>Vice-président</b>	CHAMARD Henri
<b>Trésorier</b>	ROGEON Olivier
<b>Secrétaire</b>	LE GOUEZIGOU Alain

**Membres :** MAROT Bernard, VUZE Jean-François, PERRONNEAU Michel, GAGNAIRE Philippe, FILLON Michel

Une photo de Jean Vuzé, plus jeune chasseur de l'A.C.C.A. Un retour de battue avec deux renards prélevés dans les bois de Mauny, l'an dernier alors qu'il avait tout juste 16 ans. Une fine gâchette qui promet !



# Le Club des Aînés

Réunions du jeudi toujours très animées

Très bonne ambiance et toujours beaucoup de monde aux repas anniversaires.

La journée à la base de loisirs a été appréciée par son buffet campagnard et pour tous les jeux : belote, tarot, mascotte, rami et pétanque.

Cette année Madame GODET organise de la peinture sur soie.

Venez nombreux, nous espérons vous compter parmi nous.

## Concours de belote :

- ☒ Le vendredi 17 janvier
- ☒ Le vendredi 21 mars
- ☒ Le vendredi 29 août

## Loto :

- ☒ Dimanche 6 avril

Bienvenue aux nouveaux adhérents, la cotisation s'élève à 11 Euros.

Nous remercions le Président et toute son équipe pour les repas et les journées conviviales. Venez passer de bons moments avec nous pour ne pas rester seul.

Bonne vie à l'association

BERNARD Pierrette

Président	MONARD Nel
Vice-Président	CAILLEAU André
Trésorier	CAILLEAU André
Trésorier adjoint	BONNIN Victor
Secrétaire	BERNARD Pierrette
Secrétaire adjointe	ROGEON Colette
	GODET Solange

## Membres :

CHOLLET Raymond, FIL-LON Louissette, GAUD Christiane, PAILLET Jeanine, POUPARD Odette, THEBAULT Marcelle



# Bien vivre à Champagné

Face à une évolution parfois trop rapide, voire chaotique qui déséquilibre notre monde, notre environnement, notre vie sociale, notre santé, comment à un niveau local pouvons-nous agir ?

Actuellement l'association, ouverte à tous, se réunit tous les quinze jours afin de mettre en commun des informations et les diffuser à la population.

« Bien vivre à Champagné Saint Hilaire » s'est jointe à Anché, Aslonnes, Bouresse, Genouillé et Sillars pour former une association de lutte contre les installations industrielles d'élevage porcin.

Nous vous rappelons l'objet de l'association : « Protéger la nature, l'environnement et plus généralement préserver le cadre de vie de nuisances et pollutions ;

Participer à la sauvegarde du patrimoine et du milieu naturel par la mise en relation et l'information de la population

Sachez aussi que nous comptons organiser des rassemblements dont l'objet sera la convivialité et le partage (des idées, des bonnes choses,...)

## Contacts :

05.49.37.33.40

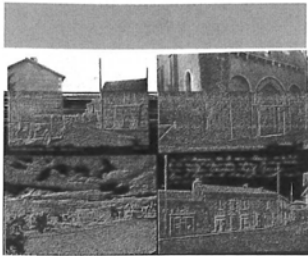
05.49.37.98.65

05.49.61.53.13

Le Président

J.P. BILLAUEAU

Bulletin 2003



CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

**L**  
**E**



**V** o u -

jours très heureux de participer, à notre échelle et avec notre animation estivale, à la vie collective de la commune de Champagné Saint

Hilaire, l'équipe du T.C.C. vous souhaite une heureuse année 2003, riche de bons moments.

Comme l'an passé, le tournoi amical de Champagné a annoncé le commencement de la nouvelle saison, de ce nouvel été 2002 ; c'est d'ailleurs avec un vrai plaisir non dissimulé que nous avons retrouvé les joueuses et les joueurs de l'an passé, et accueilli de nouveaux visages. Nous avons décelé des personnes motivées, joyeuses et méritantes qui ont, sans aucun doute, fait de réels progrès, il nous faudra en tenir compte, lors de la troisième édition de notre tournoi amical... car il aura lieu c'est certain.

Cependant le bureau rappelle qu'une association comme la notre est constituée d'une poignée de bénévoles qui ne peuvent lutter contre les « mauvais fonctionnement neuronaux » et l'irrespect impertinent de ceux qui cassent, coupent et endommagent l'équipement que nous avons la chance de pouvoir utiliser... pour



Jouer au tennis.

Nous avons fait refaire un cadenas dans la double perspective d'améliorer les conditions de jeux sur le terrain, avec quelques changements de matériels, tout en conservant un accès privilégié aux joueurs de tennis adhérents... que le jeu continue

Pour la saison 2003, le syndicat du collège nous a reporté le créneau horaire du samedi matin pour le jeu en intérieur au gymnase de Gençay. Tarifs pour la saison 2002/2003 : adhésion famille 20 €, adulte 15€ et un demi-tarif à 7 € pour les moins de 16 ans.

Renseignez-vous auprès de Laurent et Marie SAULNIER au 05.49.88.38.41, ou auprès de Samuel et Sylvie LANDREAU au 05.49.18.24.42.

A bientôt

Pour le bureau,

Samuel LANDREAU



**G**  
**y**  
**m**  
**n**  
**a**  
**s**  
**t**  
**i**  
**q**  
**u**  
**e**

**V**  
**o**  
**l**  
**o**  
**n**  
**t**  
**a**  
**i**  
**r**  
**e**



Une année 2003 très encourageante, puisque depuis le début des cours nous sommes passées de vingt adhérentes à trente-deux dont un homme. (Alors, Roland, bravo et courage !!!)

L'équipe de la Gymnastique volontaire et moi-même félicitons le courage et le merveilleux sourire d'Yvette ROSSIGNOL.

Un grand merci à toutes celles qui sont venues nous rejoindre et ainsi agrandir notre cercle d'amis. Les cours de gym sont assurés tous les lundis soir de 20h30 à 21h30, par Marie notre nouvelle animatrice. Venez nous rejoindre. Pour toute inscription Tél. : 05.49.37.32.77.

La Présidente

Claudine JADAULT

# LE CLUB DE FOOTBALL LES MONTAGNARDS

LA RELEVÉ EST ASSURÉE !!!!

club de football sur

Après un année de reprise, voilà le club de football sur les « crampons ». Pour cette saison 2002/2003 en plus de l'équipe seniors, une équipe poussins et débutants fut engagée. Il faut voir nos gamins à l'entraînement le mercredi après-midi, très encouragés par les parents, une vraie fourmilière sur le terrain. Les poussins ont déjà joué sous la formule de plateaux les samedis après-midi. Vivonne, Château-Larcher, Champagné. Quant aux débutants ils ont aussi disputé des matchs aux Roches Prémarie; Civray. Lors de ces rencontres on peut assister à des vrais derbys. Ces futurs « Zidane » sont heureux de s'épanouir sur un terrain de football avec un seul but, frapper dans un ballon mais aussi de gagner. Tous les vendredis soir, sous la conduite de Monsieur CORNU a lieu l'entraînement, des seniors et il faut le constater les joueurs mouillent le maillot. Le début de championnat est prometteur car pour le moment classé 2ème sur 12 équipes. Il faut le reconnaître, sans le dynamisme, l'efficacité des bénévoles, les résultats commencent à porter leurs fruits puisque plus de 50 licenciés pratiquent leur sport favori le plus populaire. Ne pas oublier les nombreux spectateurs, très chauvins qui aiment « cajoler » leur équipe surtout quand elle gagne. Il faut associer aussi associées aussi les familles qui aident par leur présence et par le transport de leurs chers « bambins ». Le Club organisera un buffet campagnard dans la grande salle des fêtes le SAMEDI 24 MAI 2003



Le club de football les montagnards présente leurs meilleurs vœux pour 2003.



Fillon Claude

# Les Donneurs de Sang Bénévoles

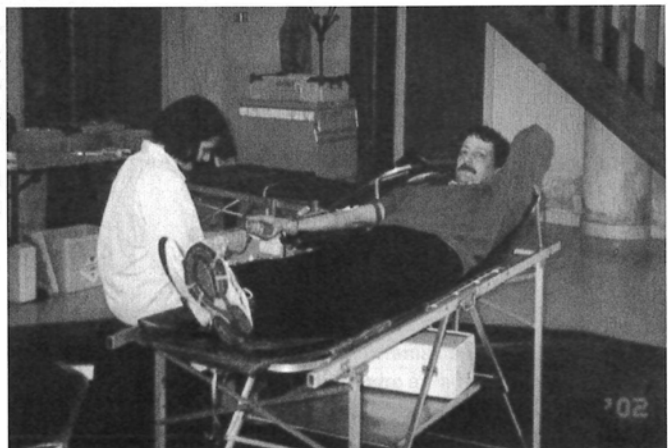
Une année de passée, une autre commence. Pour 2002 les dons ont été en légère progression, la meilleure collecte est au mois de juillet tandis celle d'octobre la moins bonne, pourquoi ?

Le 25 mai au matin de bonne heure et de bonne humeur, nous nous retrouvions sur la place de Champagné pour notre voyage annuel. Une réussite, nous partions le cœur léger pour une grande aventure : le safari africain, pas le Kenya, mais le pays nantais.

Après la visite du site nous nous rendions dans une cave pour déguster (avec modération) le muscadet. En juillet notre méchoui, le soleil au rendez-vous nous permettait de passer une bonne journée de l'amitié au bord du Clain dans une très bonne ambiance.

Au mois d'avril de cette année nous devions déplorer le départ de Nicole notre secrétaire, elle nous quittait après 17 années au bureau dont 6 au secrétariat de l'association.

Merci Nicole toi qui étais toujours disponible, qui ne comptais pas ton temps au service des autres tu nous donnes une leçon pour nous tous.



## Manifestations

16 février	Loto
15 mars	Théâtre
17 mai	Voyage
20 juillet	Méchoui
21 septembre	?
22 novembre	Assemblée

COLLECTES 2002

Mercredi 12 février	Don du sang
Vendredi 1er août	Don du sang
Jeudi 23 octobre	Don du sang
Mercredi 21 mai	Aphérèse
Jeudi 18 décembre	Aphérèse



# Le Comité des Fêtes

a organisé cette année, encore, de nombreuses manifestations.

Loto le dimanche 3 mars 2002.

Pétanque le samedi 4 mai 2002

55ème grand prix cycliste de la Saint Gervais les samedi 15 et 16 juin 2002

Foire à la laine le dimanche 16 juin 2002

Soirée moules frites animée par le chanteur DELSOL le samedi soir 15 juin 2002

Participation aux Merveilleux Noël le dimanche 1er décembre 2002

Réveillon dansant le 31 décembre 2002

**Le loto du dimanche 3 mars 2002,** L'après-midi a été encore un vif succès. Notre salle des fêtes trop petite pour accueillir de nombreux participants, certains résignés faute de place sont repartis. Il faut l'avouer cet engouement est finalement dû aux lots présents : Machine à laver, sèche linge, frigo magnétoscope etc..., plus de 30 lots. Ce loto là devient une attraction très prisée des joueurs qui ne s'y trompent pas et viennent nombreux. Pour le loto du 2 mars 2003, le comité des fêtes vu le succès expose une palette de lots plus importants. Toutes nos excuses à ceux qui n'ont pu participer à cette fête., faute de places.

**Le concours de pétanque à la base de loisirs** du samedi 4 mai 2002 a été aussi un beau succès: 37 équipes se sont engagées sur un parcours très sélectif pour ce jeu, emplacement très caillouteux où les plus adroits tirent leur épingle « de la boule ». Tout s'est terminé dans une bonne ambiance et chacun est reparti avec un lot. Coup de chapeau à Daniel LUCAS, que nous remercions., pour l'organisation des tirages. Rendez-vous les samedi 3 ou dimanche 4 mai 2003.

## Le 55ème Grand Prix Cycliste

**Le 55ème Grand Prix Cycliste** s'est déroulé les samedi 15 et dimanche 16 juin 2002, sur le circuit de la Fontenille, patronné par l'UCC de Vivonne. Le journal Centre Presse, dans un article citait notre Grand Prix Cycliste, 2 jours, 3 courses, 180 coureurs, où fait exceptionnel, 2 courses dans l'après midi, fait rare dans la Vienne, d'où un très gros programme à organiser. Le samedi 15, le départ fut donné à 15 heures pour les régionaux 1 et 2, série départementale, 100 coureurs au départ, 20 tours soit 100 kms à effectuer. Les escarmouches se déclenchent dès les premiers kilomètres et déjà certains coureurs ont du mal à suivre le train, le futur vainqueur se hisse en tête et c'est une échappée de 13 hommes



qui prend le large. A deux tours un coureur arrive à semer ses poursuivants pour se présenter seul à l'arrivée et ce n'est pas n'importe qui puisque c'est Alain LEGOUEZIGOU, habitant la commune qui remporte cette épreuve sous les applaudissements de nombreux spectateurs et « fans ». Après l'arrivée un lâcher de pigeons voyageurs par la Société Colombophile de Savigné « Paix et Liberté » fut effectué.

**Le dimanche matin, à 9 heures, foire à la laine,** beau succès car plus de 60 éleveurs offraient leur produit qui se négociait au environ de 0.30 à 0.50 le kilo. Il est vrai que le Comité des Fêtes avait fait un effort financier en offrant une prime de 5 € à chaque éleveur. Plusieurs coupes furent distribuées, une subvention de 40€ fut offerte par le Crédit Agricole de Gençay. Un vin d'honneur, offert par la municipalité, clôturait cette foire.



Le dimanche matin, sur la place du bourg, animation foiraine, Manège, vide grenier, très apprécié des chineurs, auto-tamponneuses qui avaient changé de place, d'habitude devant la mairie, en raison des élections présidentielles, furent installées place du 13 août 1944, pour laisser l'accès à la mairie. Le dimanche 16 juin 2002, vers 14 heures, fut donné le départ cycliste des minimes- minimes cadettes- 40 coureurs au départ pour 6 touts 30 kilomètres. Sur ce circuit rigoureux de la Fontenille, l'allure est réduite. L'énergie de quelques coureurs parvient à réveiller le peloton et provoquer une arrivée au sprint, remporté par le périgourdin CANLER

A seize heures fut donné le départ de la 2ème course des cadets juniors et seniors filles, 40 coureurs se présentaient pour 12 tours, 60 kilomètres. Les premiers tours furent parcourus à un rythme élevé, les plus forts se détachaient du lot et trouvaient les ressources nécessaires pour se disputer la victoire où le plus rapide s'imposait au sprint, remporté par QUILLERE.

Un nouveau lâcher de pigeons par les messagers de Couhé clôturait ce 55ème grand prix cycliste.

Un vin d'honneur fut offert par le Comité des Fêtes.

Pour ces deux jours de courses cyclistes le Comité des Fêtes essaie de garder cette tradition de la St Gervais malgré un effort financier important avec plus de 2 135 €.

**Le samedi soir 15 juin 2002,** dans la grande salle des fêtes, le Comité des Fêtes avait innové en organisant une soirée « moules-frites » animée par le chanteur DELSOL. Gros succès encore où l'on pouvait fredonner les airs de Johnny, Dick Rivers, Joe Dassin, Michel Sardou, etc... deux heures de spectacle, où chacun a pu vibrer sur ces airs majestueusement interprétés par ce chanteur défenseur de la chanson française.

**Pour clôturer cette année** très chargée en manifestation, pour la 3ème fois, le Comité des Fêtes organise son traditionnel réveillon dansant animé par l'orchestre Alhambra Musette et là encore quel succès 250 personnes ont pu savourer un bon menu. Malheureusement plus de cent personnes n'ont pu assister à ce réveillon, faute de place.



Il est vrai que l'ambiance y était, la piste de danse n'a jamais été vide et vers 5 heures 30 on dansait encore. La soupe à l'oignon fut offerte, les co-

tillons distribués furent très appréciés.

---

Le Comité des Fêtes, au cours de l'année, s'investit énormément dans des manifestations qui demandent beaucoup d'efforts financiers surtout, mais il faut le répéter récompensé par le succès de chaque manifestation.

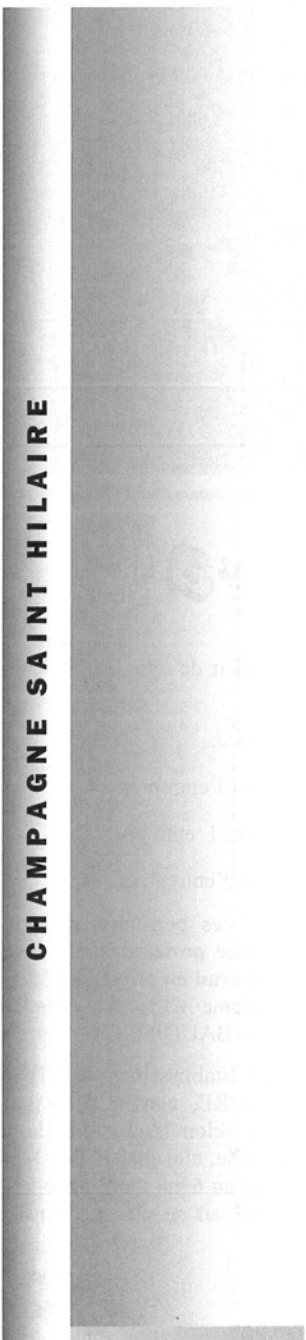
A remercier pour les subventions: le Conseil Général, la municipalité; le Pays Civraisien, Abattoir Doux Frais, les Donneurs de Sang, les Aïnés.

Merci également aux bénévoles et aussi aux signaleurs pour la course.

Au seuil de cette nouvelle année 2003, le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux.

Claude FILLON





# Boule de Neige

L'association **Boule de Neige** a été conçue en 1997, durant l'hiver, la saison cruelle pour les familles en difficulté.

Son nom de baptême se veut **un symbole** : les flocons de neige sont beaux et d'un blanc pur, mais ils sont froids ... Des mains chaudes sont capables de les réunir en une boule serrée qui peut grossir ...

Grossir... C'est ce que fait l'Association en multipliant ses activités solidaires :

- 1 Le **vestiaire** fonctionne chaque jeudi de 14h30 à 17h, grâce à un ravitaillement généreux sans cesse renouvelé
- 2 Des meubles de qualité, de la literie, des appareils électroménagers transitent régulièrement dans "**notre cave**"
- 3 Les "**jeudis culinaires**" réunissent autour de la table de cuisine une équipe sympathique de "cordons bleus", qui expérimentent des recettes, avant de les tester -en gourmets-
- 4 Huit élèves de collège ont reçu et continuent de recevoir une **aide aux devoirs** qu'ils jugent très précieuse
- 5 Sous l'autorité bienveillante d'une bénévole, trois personnes font effort pour franchir l'obstacle qui les empêche de goûter aux **plaisirs de lire et d'écrire**
- 6 Un "**atelier informatique**" est ouvert à toute personne désireuse de s'initier ou de se perfectionner dans la conduite d'un ordinateur. Vingt-cinq adultes, obéissant à trois moniteurs patients, maîtrisent clavier et souris, et jonglent déjà avec le Word et les icônes
- 7 Deux fois par an, au printemps et en été, un car est affrété pour amener une cinquantaine de curieux dans une **excursion** qui les enchante sans les ruiner : cette année 2002, ce fut Saumur et son Ecole de dressage de chevaux, et l'Île de Ré avec ses plages et ses huîtres
- 8 A la fin de l'année, c'est le **Sapin de Noël**, accompagné depuis deux ans d'une séance de cinéma

La Communauté de Communes sensible à notre action, nous prépare de **nouveaux locaux** plus vastes et mieux adaptés à nos activités. Elle accompagne également de façon active, un projet de **jardin associatif**.



L'équipe de Bénévoles, qui ne plaint ni son temps, ni ses efforts, ni sa bonne humeur, aimerait bien recevoir **du renfort** pour couvrir toutes ces activités. Venez nous rejoindre, vous qui avez envie de partager de bons moments de rencontre, d'**entraide** et d'amitié.

**Prenez contact avec :**

VIBRAC Jacqueline	05.49.37.30.30
RIGOULAY Maurice	05.49.87.07.87
TEXEREAU Micheline	05.49.87.93.19
ELIE Michèle	05.49.59.33.03
AUMONT Hélène	05.49.87.71.89

# L'association André Léo

Quand une commune a de la chance de compter dans les milliers de personnes qui l'ont habitée, un personnage éminent, voire historique, elle y trouve du prestige et elle ne cesse d'approfondir son souvenir et son enseignement.

C'est ce que fait Champagné Saint Hilaire pour Léodile BERA (1824-1900) appelée André Léo en tant qu'auteur de romans, journaliste et militante, Champagnoise durant 27 ans avant d'être happée par le combat national contre l'injustice.

L'association, à la fois mélusine et champenoise qui s'est chargée de cette mission, comporte déjà pas loin de cent membres, qui ont lu le roman "Un mariage scandaleux", "La Femme et les mœurs" et/ou la biographie écrite par Fernanda Gastaldello de Rovigo en Italie.

Elle est heureuse que la place de l'arrêt des cars porte le nom d'André Léo et qu'une stèle résume sa vie. Mais pour que chacun puisse faire plus ample connaissance avec elle et avec son oeuvre, de façon active et agréable, l'Association prépare un projet de chemin patrimonial sur le territoire de la commune. Il s'agirait, en suivant les sentiers qui sentent bon la noisette ou le champignon, de retrouver les parcours suivis par les héros du roman. Ainsi à chaque halte marquée par un panneau, il serait possible de partager une émotion : la beauté d'un site, la découverte de la flore naturelle, l'évocation d'une coutume ancestrale ou l'âpreté des discussions au sujet du progrès.

Elle va publier un dépliant que chacun pourra se procurer et qui rassemblera en quatre pages, le portrait d'André Léo, sa biographie, deux extraits de ses livres et les documents qui la mettent à notre portée.

Enfin, elle travaille à l'édition d'un livre qui détaille l'existence de Léodile petite fille et observatrice du Poitou, puis jeune femme et jeune mère de jumeaux, en exil en Suisse, puis veuve et défenseur des malheureux, dans le Paris de la Commune. Durant dix ans, Alain Dalôtel partage cette existence -grâce aux archives- et il dispose d'un sujet bien aussi exaltant que celui de Loana.

C'est du passé ! A coup sûr ! Mais que sommes-nous chacun, aujourd'hui, sinon le fruit du passé que nous avons vécu ? Sommes-nous inintéressants pour cela ? Alors, intéressons-nous à ANDRE LEO, l'Association est ouverte à tous.

Pierre Rossignol Boisvert Champagné

Louis Vibrac Limes Champagné



## Abattoir SAS DOUX Frais

La Direction de la SAS DOUX FRAIS Etablissement de Champagné Saint Hilaire a eu le plaisir de fêter, le 19 octobre 2002, les Médaillés du Travail :

- Monsieur Yves BEGUIER, Responsable Stockage, pour 30 ans de présence dans l'entreprise.
- Monsieur Thierry BERTHONNEAU, Ouvrier de Fabrication, pour 20 ans de présence dans l'entreprise.
- Monsieur Christian BRUNET, Responsable Conditionnement, pour 20 ans de présence dans l'entreprise.
- Madame Anne-Marie THEVENET, Ouvrière de Fabrication, pour 20 ans de présence dans l'entreprise.



La Direction remercie ces personnes pour leur fidélité et leur conscience professionnelle et leur remet la Médaille du Travail en présence de Monsieur LEPERCQ, Madame CLISSON, Madame PASQUAY et Monsieur BAUDIFFIER.

La SAS DOUX FRAIS Etablissement de CHAMPAGNE SAINT HILAIRE, compte 59 salariés CDI et quelques CDD selon les besoins de son activité. A l'heure actuelle, elle abat 30 000 lapins par semaine se classant au 6ème rang national, et 180 000 chevreaux par an se classant ainsi au 2ème rang national.



Bulletin 2003



CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

## communauté locale Catholique de Champagné Saint Hilaire

Au terme de cette année 2002, nous venons comme nous en avons l'habitude, à travers le bulletin municipal vous donner un aperçu de notre vie paroissiale.

Cette année passée nous avons eu à Champagné cinq baptêmes, un mariage et douze sépultures.

Nos structures et notre disposition géographique, alliés à un bon réseau routier font que Champagné convient pour organiser certaines rencontres du diocèse, étant assez bien centré entre le Montmorillonais, le Civraisien et nos voisins deux Sèvriens du Mellois. En février s'est tenue une rencontre dans la salle des fêtes des délégués pastoraux des trois zones pastorales pré-citées, sous la présidence de notre évêque.

Le 1<sup>er</sup> mai nous avons la chance dans ces mêmes lieux d'accueillir la journée des personnes handicapées du diocèse, toujours sous l'autorité pastorale de notre évêque, avec ceux qui les accompagnaient il y avait environ 120 personnes réunies, de diverses régions poitevines, Bressuirais, Niortais, Châtelleraudais etc.. ;ce fut une très bonne journée d'échanges, de prières, de convivialité.

Cette année cela faisait 6 années que la communauté locale était en place et il fallait pourvoir à son renouvellement, ainsi qu'il en avait été décidé lors de son installation, en avril 1996. Après plusieurs réunions de contacts et de concertations le 9 septembre dernier a donc eu lieu, au cours d'une messe de secteur, la mise en place des nouvelles communautés locales par le représentant de notre évêque, le père Gérard MOUCHARD. Sur les six communautés de notre secteur, quatre furent renouvelées : Gençay, Saint Maurice, Sommières-La Ferrière, Brion, Saint Secondin et Marnay, Magné et Champagné n'ayant pu être renouveler en totalité, mais conservant l'une et l'autre une vie d'église. En effet la délégation pastorale et la charge de la prière continuent d'être assurées par intérim en attendant une prise de ces responsabilités par de nouvelles personnes, ce sont celles qui avaient ces deux charges qui assurent pour le moment. Deux postes cependant sont pourvus : ce sont celui de trésorier par Mr Jean Pierre CHAMBON et celui de l'annonce de la Foi par Madame Christelle PIN de Chaumes.

La charge du ministère de la compassion qui groupe toutes formes de présence auprès des personnes dans l'épreuve, sera assurée par des chrétiens disponibles de la paroisse comme cela se fait déjà depuis des années.

Ainsi, avec le père Raymond MICHAUD, notre prêtre résidant à Gençay, nous continuons notre avancée, notre marche plutôt, dans ce monde qui est le nôtre ; actuellement nous avons par intermittence, présents sur le secteur un jeune africain, Hugues, séminariste à Poitiers, et José, un jeune péruvien, qui continue une formation. L'un et l'autre représenteront l'Eglise de demain dans le sacerdoce qui leur sera confié dans quelque temps.

Voici chers amis ce qui a fait en 2002 l'essentiel de notre vie de paroisse. Ayons des pensées reconnaissantes et aussi des prières à l'intention de ceux qui nous ont quittés et pour leurs familles, que leur souvenir demeure parmi nous.

La communauté locale vous souhaite à tous ses meilleurs vœux pour 2003.

François BLAUDEAU

## GOTO Mots Croisés

Auteur : L. Saulnier

Date de création : 01/10/2002

Niveau : Facile

### HORIZONTALEMENT :

I. Clarté - II. Parties d'une fleur - III. Il peut être pare-balles - Hommes collants - IV. Choisi - Fera des vers - V. A la fin du repas - D'avoir - VI. Célèbre voiture aux chevrons - Phonétiquement : sans religion - Sein - VII. Indispensable pour diffuser - VIII. Ancienne colonie - Possessif - IX. Mouvement de foule - Possèdent - X. D'un auxiliaire - S'en vont .

### VERTICALEMENT :

1. Célèbre - - 2. Servent - Comme des vers - 3. Augmente la cotisation - Ville de Hollande - 4. Etablissement à Saint-Gaudent - Drogues - 5. Produits chimiques - 6. Indéfini - Conifère - Peut être jaune ou noir - 7. Partagent - 8. Rivière de Dordogne - Voyelle en double - Règle - 9. Planète - 10. Testerait .

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

## GOTO Mots Croisés

Auteur : L. Saulnier

Date de création : 01/10/2002

Niveau : Moyen

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															
II															
III															
IV															
V															
VI															
VII															
VIII															
IX															
X															
XI															
XII															
XIII															
XIV															
XV															

### HORIZONTALEMENT :

I. Positionnement d'une ligne - II. Réunions d'avant parution - Pour la troisième - III. De la famille - Se fait la voix - IV. Regimberaient - Soluté - V. Iridium - Station ou festival - Il toise - VI. Prise de notes - Poursuit en justice - VII. Dru - Se rendras - Il peut être du coeur - VIII. Musique portugaise - Pétilant - Prénom - IX. Eloigné - Canaux - X. Parfois, ils pèsent - Nettoiera - Pièce de charrue - XI. Il a de nombreuses fêtes - Patrie d'Abraham - Note - Fleuve - XII. Moteur - Peau de Chien - Style de musique - XIII. Dieu - Epiée - Devenu meilleur - XIV. A le regret - Touche le filet - XV. Ce ne sont pas des ministres

### VERTICALEMENT :

1. Empereur de Constantinople - 2. Emanation - Fait le beau - Oui breton - 3. Proche de la mer - Cruauté - Grecque - 4. Répétition - Chevalier d'Auvergne - 5. Des rigolos - Nombreux à La Poste - 6. Conjonction - Particule - Rayon - Monnaie de la botte - 7. Port brésilien - Préfixe - Héroïne d'un film - 8. Possessif - Nickel - A envie de vengeance - 9. Allongea - Manillon - Lac - 10. Déjà vu au VIII horizontal - Peler l'écorce - Note - 11. Dieu Celte de la guerre - Pays - 12. Alourdi - Strie - 13. Sans fin - Sentir - 14. Négation - Conjonction retournée - Déposé par avion - 15. Ensemble de têtes

Bulletin 2003

EDITIONS DE LA VIEILLE - 10000 - 10000 DES ANCIENS PAYSANS - 10000, 10000, 10000, 10000



# LES MOUSQUETAIRES DU SAVOIR VIVRE

CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

Trois ténébreux garçons vivaient de compagnie.  
Ils s'appelaient *Bonjour*, *S'il-vous-plaît* et *Pardon*.  
Chevaleresquement, ils menaient sainte vie  
Sans négliger pourtant, ni boisson, ni jupons.

Jovial et chaleureux, et toujours guilleret,  
*BONJOUR* était tôt levé pour exister sans fièvre.  
Il était populaire, il était plein d'attrait  
Et son nom était porté par toutes les lèvres.

*PARDON*, assez souvent, se révélait poltron  
Et ne sortait pas aisément de sa dormance,  
Mais il possédait ce diplomatique don  
D'éviter les frictions, par sa seule présence.

*S'IL VOUS PLAÎT* était, lui, un fieffé quémendeur,  
Mais avec du respect et avec élégance.  
Il obtenait tout par sa voix d'enjôleur  
Et il savait attendre, sans marquer d'impatience

Grâce à leur influence, on goûtait l'harmonie :  
Chacun à sa façon calmait la société.  
Ce qu' on se disputait, c'était leur compagnie  
Car on était charmé par leur civilité.

Un jour pourtant, les quatre vertus cardinales  
Leur firent un procès : "*Ils étaient des ingrats!*  
*Avant tout le monde, ils prenaient la parole,*  
*Sans jamais savoir gré*"... Survint un avocat ...

Ses gestes généreux étaient plein de noblesse.  
C'était un homme sage au langage poli.  
Il sut convaincre tous d'éviter les bassesses.  
Il suivrait les trois gars. Il s'appelait *MERCI*.

Longtemps, *Bonjour*, *Pardon*, *S'il Vous Plaît* et *Merci*  
Furent les mousquetaires, héros du savoir vivre.  
Avec eux le plus rustre avait l'air de Lady,  
De la mondanité, chacun se voulait ivre.

Hélas ! Faute de h ... les héros sont zéros  
Et nos quatre gaillards qui étaient sans défense,  
Furent culbutés par ... *Méto*, *Boulot*, *Dodo*,  
Trois lascars oublieux des sens de l'existence.

Ils pensaient que les autres étaient des concurrents  
Dans la course à l'Argent vénéré comme un maître.  
Ils voulaient tout avoir, sans souci de bien-être,  
Courant en solitaires dans la foule des gens.

Paysans apaisés par l'ombre des tilleuls,  
Les campagnards pourtant, perpétuent ce message :  
*"On peut être branché, on peut être peu sage,*  
*On se doit d'être un Homme, et l'Homme n'est pas Seul"*

Louis VIBRAC

# MEMOIRES DE MONUMENT AUX MORTS

QUE SUIS-JE ?

Personne ne me voit plus dans Champagné, et pourtant je n'abandonne jamais mon poste au carrefour où je guette tout ce qui arrive par la route de Vivonne. C'est sans doute parce que je suis planté là depuis quatre-vingts ans et que je fais partie du paysage familial. Quatre fois par an seulement, des Champenois tirent de leur mémoire des gerbes de fleurs, qu'ils déposent à mes pieds.

Allez donc attirer l'attention de gens pressés quand vous êtes pétrifié, oui en pierre de taille, et sans gestes, et sans voix ! Allez donc intéresser des "accros" de la télé, des fans de Game Boys ou des surfers d'Internet quand vous n'êtes qu'un pauvre bonhomme en bandes molletières, portant gibernes, tenant debout un fusil Lebel par la main droite et arborant un drapeau sur l'épaule gauche ! On ne prête pas un regard à un personnage ringard.

Je comprends que pour les jeunes surtout, la figuration de la croix de guerre et l'inscription au-dessus de mon casque "A la mémoire des enfants de la commune morts pour la France" ne signifient plus grand chose. On me convaincra sans difficulté, que l'obélisque bien modeste auquel je suis adossé, ne peut évidemment pas rivaliser avec celui de la place de la Concorde.

Mais, mais ... je continuerai de garder mon maintien énergique et fier ; car moi, Poilu que le sculpteur Pelletier a voulu moustachu, je pourrais prendre avec les moyens techniques actuels, 79 visages successifs. Les visages de 79 Champenois qui sont allés à l'école de Champagné, qui ont pour la plupart remué la terre de Champagné, qui ont aimé les paysages de Champagné. Les 79 visages de gens qui seraient morts aujourd'hui, mais qui sont allés souffrir et mourir prématurément, pour des raisons qui les dépassaient et que nous avons du mal à comprendre à présent.

ETRE OU NE PAS ETRE ... SUR LA PLACE ?

Indéfiniment, j'observe l'horizon vers le nord ... (où avaient lieu les combats), adossé à mon bloc de pierre, sur la place de la mairie. J'aurais pu tout aussi bien veiller au repos de tous les morts de Champagné, au cimetière. Mais mon emplacement a été décidé démocratiquement.

Quand le Conseil Municipal présidé par M. Debenest décide le 18 juin 1922 d'ériger un monument aux morts, on pense le situer dans un espace de recueillement. Mais M. Dégusseau demande que ce soit plutôt les familles des disparus qui choisissent son emplacement. Soixante sont ainsi consultées en une sorte de référendum, et 28 désignent la place publique, 25 le cimetière et sept sont sans avis. C'est donc aux voix prépondérantes de quatre familles explorées que je dois d'être placé ici, au carrefour animé, plutôt que dans le calme du cimetière.

La commune de Champagné Saint Hilaire peut alors signer le contrat avec *La Fraternelle*, une entreprise sociale basée à Poitiers, et recevoir l'autorisation du Ministère de l'intérieur. La cession du marché de gré à gré pour la plate - forme est passée en décembre 1922 et le 19 octobre 1924, c'est l'inauguration.



C'est plutôt tardif ! une trentaine de monuments aux morts sur les 300 de la Vienne ont été érigés dès 1919, la plupart entre 1920 et 1922. Je suis donc dans les derniers à être installé durablement pour rappeler aux jeunes générations le carnage qu'a été la Guerre 14/18. Le dernier du département est celui de Châtelleraut qui date de 1927 seulement.

Mais l'école de Champagné n'avait pas attendu pour rendre des honneurs aux Poilus. L'hebdomadaire "*L'Echo de Civray*", pourtant si peu bavard sur notre commune, publie cet article le 7 août 1919.

*"La cérémonie du 3 août a été parfaitement réussie et les enfants des écoles en garderont un inoubliable souvenir.*

*Sous la conduite de leur directeur et directrice, le petit bataillon des écoliers et écolières, tous enguirlandés, a parfaitement réalisé son programme de morceaux à dire et à chanter. Des compliments sont dus aux anciens élèves de Melle Parhasard pour l'exécution de la partie musicale.*

*Les poilus démobilisés étaient nombreux et l'entrain patriotique a été grand dans le bourg pendant toute la journée."*

SOUVENIRS DE MON INAUGURATION

Le 19 octobre 1924, cet entrain est loin d'être estompé. Je ne suis pas le seul à garder le souvenir de cette journée ; "*Le Journal de l'Ouest*" raconte quelques jours après : \* "*Des mains habiles et pieuses avaient orné délicatement la vieille église ; et cette parure discrète et grave de sapins verts et de drapeaux inclinés, comme pour rendre les suprêmes honneurs, invitait au recueillement et à la prière [...] Pères, mères, épouses en deuil, infortunés orphelins, vaillants compagnons d'armes des chers disparus, toute la population était là quand monta à l'autel pour célébrer le saint sacrifice, un ancien combattant, monsieur l'abbé Veillon, professeur au collège Saint Stanislas. [...]*

*La chaude éloquence de M. le chanoine Michaud, le distingué aumônier du Lycée, allait bientôt émouvoir plus profondément encore, en évoquant le touchant souvenir des chers morts [...] plus d'un et plus d'une ne purent se défendre des larmes qui coulaient.*

*Le sermon terminé, sur l'invitation de leur vénéré pasteur, les fidèles de Champagné se rendirent tous, dans un ordre parfait, silencieux et priants, devant le monument élevé sur la place centrale du bourg."*



Inutile de dire que j'étais couvert de fleurs et de drapeaux. Les plaques de marbre portant la liste douloureuse des victimes de la guerre sont solennellement bénies par le prédicateur officiel de Monseigneur l'évêque, puis une prière publique réunit pieusement toute la population. A titre de pasteur et d'ami, M. le Curé Fouquet déclame alors ses fort beaux vers, qui emplissent les familles de réconfort et de reconnaissance.

*\* Femmes qui les pleurez dans le jour solitaire*

*Debout, à vos côtés, sur le mont du calvaire,*

*N'apercevez-vous pas la "Mère des douleurs"? ...*

Quel contraste avec le discours politique de M. Raoul Péret, ex Président de l'Assemblée Nationale et largement réélu député de la Vienne aux élections de mai dernier! Le soir, j'eus en effet la visite de Messieurs les Parlementaires de la Vienne et des personnalités de la région groupés autour de M. le Maire de Champagné. Je me rappelle quelques-une de ses phrases :

*"Autant il serait malfaisant de nier la possibilité d'une ère de paix prolongée, autant il y aurait de puérité à imaginer que la simple promesse de ne plus prendre les armes, formulées par des nations qui n'ont pas respecté leur parole dans le passé, constitue une garantie effective pour l'avenir. On perd trop souvent de vue que la position de la France est totalement différente de celle des autres pays [...]"*

*Certes, il convient de rendre chaque jour plus vivante cette grande idée de la paix universelle par l'arbitrage, de la propager en tous lieux, de montrer que le recours à la force est un recul de la civilisation..."*

Il apporte à Champagné qui pleure religieusement ses morts, les échos de la politique extérieure de la France, membre de la Société des Nations et désireuse de "mettre la guerre hors la loi".

#### TERRIBLE COMPTABILITE

Le prix de la guerre payé en vies humaines par Champagné est très lourd. Il y a pire encore : Blond par exemple dans le Limousin, a perdu 100 hommes pour une population moins importante. Mais 75 jeunes hommes, fauchés en cinquante mois, le temps des combats, c'est franchement insupportable.

Faites avec moi les calculs. Cela fait une moyenne de 3 tous les deux mois. C'est comme si toutes les trois semaines, les gendarmes venaient dans une maison de la commune pour dire : "Nous avons la triste mission de vous annoncer que votre mari (ou votre fils) est mort au champ d'honneur..."

Et comme il faut hélas ajouter les 4 morts après la guerre, suite à leurs blessures, c'est **plus de cinq habitants de Champagné sur cent** qui meurent à cause de la guerre. C'est à dire un **homme sur dix**, enfants et vieillards compris.

Tout décès est divinement explicable, mais humainement il est intolérable, surtout quand c'est celui d'un jeune qui avait encore beaucoup à donner. Or, ce sont des jeunes de 18/20 ans surtout, que les batailles assassinent. Dans le fond, on m'a sculpté moi, pour ressusciter chacun d'eux, tellement la réalité du massacre était insupportable. Comment la famille Millet, la famille Papineau, la famille Sainturat pouvaient-elles supporter que, par trois fois, la guerre leur arrache un enfant ? Etonnez vous qu'aujourd'hui il n'y ait plus à Champagné un seul Sainturat alors que depuis des siècles ils étaient dans les chroniques locales ! Quatre garçons disparaissent à jamais dans les tranchées du Nord : C. à l'hiver de l'année 14, V. durant l'été 1916, L. à la fin de la même année et J. un an après.

#### HONNEUR A DEUX SOLDATS MECONNUS

Regardez maintenant les plaques qui sont derrière moi. Oui, ces plaques de marbre où sont gravés et dorés les noms des martyrs, par ordre chronolo-



gique. Lisez le 39e de cette triste liste, dans l'année 1916. Il s'agit de Jean Baptiste Carron. Et le 71e, tué en 1918 quelques mois avant l'armistice, c'est Eugène Doutault.

J.B. Carron est de la classe 1897, donc il a 37 ans quand la guerre est déclarée à l'Allemagne en août 1914. Il est affecté au 68 e Régiment Territorial d'Infanterie, composé de "Réservistes" de l'arrondissement de Civray., c'est à dire d'hommes qui ont fait leur service militaire mais qui sont encore en âge de "servir" la France. Baptiste Carron a d'ailleurs accompli une période militaire de neuf jours à partir du 17 mai 1912, l'année où la tension franco-allemande au Maroc faisait déjà planer le spectre de la guerre.

Mobilisé dès août 1914, il arrive à Chelles le dix, pour défendre Paris. Il a dû abandonner sa femme Marie, son fils Marc né en juin de l'année d'avant et sa ferme de Limes.

Dès son départ, il a l'idée de tenir un carnet de bord qui va lui permettre de ne pas perdre la notion des dates et de noter les lieux où il séjourne. Pense-t-il comme beaucoup, que la guerre sera courte, ou veut-il échapper au contrôle -car il est interdit de noter quoi que ce soit qui pourrait être intercepté par l'ennemi et exploité stratégiquement ?...- il ne commence ses notes qu'aux deux tiers du carnet : Carron Baptiste - 68 e territorial - 1 ère Compagnie

Il remplit 29 pages de sa belle écriture aux majuscules superbes, tracée au crayon de papier -l'encre, ça se renverse et ça gèle l'hiver-, et irrégulière : penchée ou droite, plus ou moins grosse, plus ou moins épaisse. On sait quand le crayon a été taillé ou changé, quand les conditions ont été humides (le crayon a grisailé alors les pages). Une seule ligne par jour sauf pour de rares exceptions. Au début, les semaines sont séparées par un trait, puis seule l'indication du mois divise le temps. La Toussaint 1914 est notée, mais Noël est oublié. En 1915, les grandes fêtes religieuses sont remarquées : le 28 mars, les Rameaux; le 4 avril, Pâques; pour Noël, Baptiste Carron est dans la région de Rethondes. Hélas ! le wagon de l'armistice ne sera pas installé avant trois ans ! Sans ironie, il note : " 25 (décembre) samedi Noël ravin peupliers." Des peupliers ... à la place du sapin de Noël.

Ses conditions d'existence ? Le carnet n'en dit rien ! Trois petites fois seulement, au début de ses notes, il mentionne le temps qu'il fait : "tombé de l'eau tout le jour" écrit-il à droite du jeudi 17 (septembre 1914) et le dimanche 20 "tombé de l'eau au bois". Il est encore plus bref le lendemain : "même chose". On ne saura rien sur les rigueurs des hivers.

Comme on sait peu de chose de ses émotions. Les notations sont sèches mais géographiquement documentées. Elles n'expriment jamais une peur, un regret, une lassitude. Mais on devine le plaisir de noter dans la marge à gauche *reçu lettre* (ou *carte*). Par deux fois il abrège " r l d m" ce qui veut dire *reçu lettre de Marie*, son épouse. A partir de novembre 1914, il n'en est plus question. Seul un colis est encore mentionné de la sorte le 18 juin 1915.

De la fabuleuse bataille de la Marne qui va stopper et la retraite des troupes alliées et l'avance des armées allemandes, il ne voit que peu de choses :

*"6 (septembre) dimanche, Villeparisis, coups canons de patrouille sur la route de Paris - Metz.*

*7 lundi canonnade dès le matin passage de troupes en automobile soldats du 104 de ligne allant au feu*

*mardi 8 passé la journée aux tranchées du bois de Claye (Claye - Souilly)"*

Aucun sentiment n'est exprimé, mais la précision sur les automobiles révèle de l'intérêt pour cette nouveauté. C'est l'épisode des "Taxis de la Marne".

La guerre pour Baptiste Carron est loin d'être monotone ! On lui multiplie les exercices : garde aux tranchées, patrouille de minuit à 2 heures, exercice, corvée de soupe, marche, travail de nuit (?). On diversifie ses missions : "*garde au passage à niveau sur la ligne Soissons Reims*" le 22 février 1915 ; "*pris la garde au soir au pont de Villeneuve* (au soir du jeudi 25 février); "*travail de nuit au bord de l'Aisne*" à Carrières, dans la semaine du 2 mai 1915 ; "*corvée à la gare*" d'Attichy le samedi 2 octobre 1915.

Mais surtout on ne le laisse pas sur le même site durant les 24 mois de "sa" guerre. Son application à marquer ses changements de lieux est telle qu'on peut cartographier ses pérégrinations. D'abord dans la banlieue-est parisienne, département de Seine et Marne, puis dans l'Aisne et dans l'Oise. Durant l'hiver 1915/1916, il est souvent "l'hôte" de la tranchée de Vivonne à Attichy dans l'Oise. Forcément, cela doit lui rappeler son Poitou.

Son Poitou, qu'il va revoir ! Le repos d'un jour est signalé de temps en temps. La première fois, le mercredi 30 septembre 1914, il est noté en gros. Le vendredi 20 novembre (1914) figure en marge la mention "*allé voir Victor à Sevran*". Mais la permission est quelque chose de très rare. Le mot n'apparaît que deux fois : le 21 novembre 1915, et le lundi 7 février 1916 où "*permission*" est écrit en petit. Pourtant le lendemain c'est le départ de Rethondes et le surlendemain l'arrivée au Courault, la gare qui dessert Champagné. Aucune indication sur la semaine passée chez lui, auprès de son épouse et de son enfant. Rien que la succession des jours de la semaine ... Il faut se contenter d'imaginer le plaisir de retrouver la famille, les voisins, le travail de paysan, mais aussi le dépaysement, après 19 mois d'occupations militaires entre soldats, de reprendre en civil les tâches et les gestes quotidiens, dans les lieux familiers et paisibles





De la même façon il faut imaginer l'émotion de Baptiste Carron lorsque le mercredi 16 février, il doit s'arracher à la maisonnée pour reprendre patriotiquement le chemin de fer du Nord, le Nord où l'on se bat sans savoir encore pour combien de temps.

*16 mercredi départ 7.47 du Courault*

*17 jeudi arrivée Attichy*

*18 vendredi tranchée Leblond*

Le carnet n'est pas bavard. (la vie de "Poilu" ne supporte pas les effusions). Mais il reviendra à Limes ... Son rédacteur lui, ne reverra plus jamais la treille accrochée à sa petite maison poitevine, ni la mare où les vaches s'abreuvent au soir d'un été chaud avant de rentrer à l'étable. Cinq pages plus loin, le comptage des jours est bloqué au jeudi 29 juin 1916. Les derniers mots écrits par une main scrupuleuse et soignée sont : *"Ravin de la baraquette"...*

Le 1er juillet 1916, à Fauoucourt dans l'Aisne, une balle partie d'un fusil ennemi ou un éclat giclant d'un de ces obus déversés par centaines de milliers, vide de son sang et de sa vie, un Champenois de 39 printemps. Alors qu'il devrait être en train de moissonner ses blés des Féliniers, c'est lui qui gît dans la poussière d'un champ de mitraille.

Le corps de Baptiste Carron ne retrouvera pas la terre poitevine. Son épouse recevra 5 mois après, le 6 janvier 1917, 150 francs, *"montant du secours immédiat qui lui a été accordé par suite du décès de son mari"*. Lui recevra le 13 avril 1922 la Médaille Militaire à titre posthume. Et son nom sera gravé à la 39e place sur le monument aux morts que je suis.

Mais son nom reste surtout inscrit dans ce petit carnet de cuir sombre, seulement écorché au bas du dos à force d'avoir été sorti de la poche, avec son élastique distendu à force d'avoir été tiré pour l'ouvrir. Et il y a cette litanie de jours, alignés au crayon de bois, qui ont été consacrés, sans l'ombre d'une réticence, sans la moindre récrimination, sans un mot de reproche, à *"mourir pour la France"*.

Eugène Doutault n'a pas laissé de trace écrite personnelle, mais son nom est inscrit, dans une belle calligraphie, sur le diplôme n°628 du 6 août 1918 où il est cité à l'Ordre du Régiment. Ce régiment, c'est le 363e d'infanterie, engagé sans doute dans la dernière contre-offensive déclenchée par le généralissime Foch. Eugène Doutault, matricule 992, ne lira jamais cette citation pourtant élogieuse : *"Soldat brave et dévoué. Très belle conduite au cours de l'attaque d'une position de l'ennemi très organisée. A contribué efficacement, par son ardeur, au maintien de la position conquise."* C'est cette ardeur-là, au combat comme au travail, discrète mais pas anonyme, dont je veux témoigner moi, poilu de pierre dressé au cœur du bourg de Champagné.

#### SOUVENONS NOUS !

Lors de mon inauguration, l'Abbé Fouquet commence ainsi son long poème :

*\*A ceux qui, pour garder la terre des ancêtres*

*Sont tombés loin des leurs, sous la balle des re-*  
*îtres,*

*La paroisse fidèle élève un monument.*

Les trois premiers de ses 64 vers disent tout : la noble mission accomplie, l'arrachement de l'homme par le combat puis par la mort, la reconnaissance des survivants. Plus loin, ces derniers sont encouragés à surmonter leur peine et à glorifier leurs morts en profitant de l'avenir de paix qu'ils ont réussi à imposer :

*Les anciens combattants, fidèles frères d'ar-*  
*mes,*

*Sont là pour les louer, et refoulant leurs larmes*

*Les Mères dont le deuil est mêlé de fierté*

*Et les petits enfants, douces fleurs d'innocence*

*Qui connaîtront par eux, avec l'indépendance,*

*Les Charmes de la Liberté.*

.....  
Hélas ! d'autres noms de victimes viendront s'ajouter aux 79 de la Première Guerre Mondiale ; car les Européens ont été longs à comprendre que les différences ne doivent pas être combattues par les armes, mais confondues en un même élan.

Passants, de Champagné ou d'ailleurs, regardez parfois mon juvénile visage de vieille pierre ... S'il est contracté, c'est que je crains que dans la civilisation du "moi-je", on oublie la leçon écrite avec leur sang par vos jeunes ancêtres : *"Donnez votre vie aux autres, et non la mort ... pas même la vôtre."*



*Les textes en entier marqués de ce signe \* peuvent être demandés à la Mairie*

# Calendrier des fêtes 2003

<p style="text-align: center;"><b>Janvier</b></p> <p><b>Vendredi 10</b> : Vœux du Maire</p> <p><b>Vendredi 17</b> : AG eh s'il y avait un jardin</p> <p><b>Vendredi 17</b> : Belote des Aînés</p> <p><b>Samedi 18</b> : repas DSB</p> <p><b>Dimanche 19</b> : chasse à courre au renard</p> <p><b>Mercredi 29</b> : repas communal des Aînés (+ de 65ans)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Février</b></p> <p><b>Samedi 8</b> : galette des rois des AFN</p> <p><b>Dimanche 16</b> : loto DSB</p> <p><b>Mercredi 19</b> : Don du Sang</p>	<p style="text-align: center;"><b>Mars</b></p> <p><b>Dimanche 2</b> : loto Comité des Fêtes</p> <p><b>Mardi 4</b> : Carnaval APE</p> <p><b>Samedi 15</b> : Théâtre DSB</p> <p><b>Mercredi 19</b> : Banquet AFN</p> <p><b>Vendredi 21</b> : Concours de Belote des Aînés</p> <p><b>Samedi 29</b> : repas de la chasse</p>
<p style="text-align: center;"><b>Avril</b></p> <p><b>Vendredi 4</b> : Théâtre la Tuilerie</p> <p><b>Dimanche 6</b> : loto des Aînés</p>	<p style="text-align: center;"><b>Mai</b></p> <p><b>3 ou 4 mai</b> : Pétanque du Comité des Fêtes à la base de loisirs</p> <p><b>Samedi 17</b> : voyage DSB</p> <p><b>Mercredi 21</b> : Don de plasma</p> <p><b>Samedi 24</b> : Buffet campagnard du Foot</p>	<p style="text-align: center;"><b>Juin</b></p> <p><b>Dimanche 1<sup>er</sup></b> : Assemblée Générale de la Chasse</p> <p><b>Samedi 14</b> : repas du Comité des Fêtes Saint Gervais</p> <p><b>Dimanche 15</b> : foire à la laine</p> <p><b>21 et 22</b> : tournoi de tennis</p> <p><b>Mardi 24</b> : Feu de St Jean à la base organisé par Bien Vivre à Champagné</p> <p><b>Dimanche 29</b> : Fête de l'école</p>
<p style="text-align: center;"><b>Juillet</b></p> <p><b>Dimanche 6</b> : randonnée</p> <p><b>Dimanche 13</b> : Feu d'artifice à la Base</p> <p><b>Dimanche 20</b> : Méchoui DSB</p>	<p style="text-align: center;"><b>Août</b></p> <p><b>Vendredi 1</b> : Don du Sang</p> <p><b>Mercredi 13</b> : Commémoration des combats</p>	<p style="text-align: center;"><b>Septembre</b></p> <p><b>Mardi 9</b> : Assemblée Générale de l'APE</p> <p><b>Samedi 13</b> : vente des cartes de Chasse</p> <p><b>Dimanche 21</b> : loto DSB</p>
<p style="text-align: center;"><b>Octobre</b></p> <p><b>Dimanche 12</b> : Loto APE</p> <p><b>Samedi 18</b> : Bal AFN</p> <p><b>Jeu-di 23</b> : don du Sang</p>	<p style="text-align: center;"><b>Novembre</b></p> <p><b>Dimanche 16</b> : Loto Val des Sources</p> <p><b>Samedi 22</b> : Assemblée générale et banquet des DSB</p>	<p style="text-align: center;"><b>Décembre</b></p> <p><b>Samedi 6</b> : concert à l'église</p> <p><b>Dimanche 7</b> : marché de Noël</p> <p><b>Jeu-di 18</b> : don de plasma</p> <p><b>Vendredi 19</b> : Noël de l'APE</p> <p><b>Mercredi 31</b> : réveillon du Comité des Fêtes.</p>

# Artisans et commerçants



Dénomination	Nom prénom	☎
Médecins	José et Marie-Noël COUJLRIER	05.49.37.33.32
Infirmières	Berthe CHAIGNON et Mireille MATHIEU Emmanuelle TASTET	05.49.37.98.75 05.49.88.25.70
Masseur - kinésithérapeute	Franck HELLANCOURT et MANEUF	05.49.37.30.73
Ambulance et Taxi	Catherine ROCHAULT	05.49.37.30.49
Psychothérapeutes	Grâce ECALLE Joël SOULEZELLE	05.49.37.33.29 05.49.37.98.79
La Poste	Thierry JUNGER	05.49.37.30.92
Bar	Café des Sports	05.49.37.30.51
Épicerie - Journaux - Tabac	Carole et Philippe BOUTRON	05.49.37.30.96
Boulangerie 	M. & Mme MOISSONIER M. & Mme PARADIS « Le Bûcher »	05.49.37.30.65 05.49.30.10.75 05.49.43.64.54
Salon de Coiffure LONLI-LONLI	FERRAS-CHOLIET Hélène	05.49.52.28.70
Vergers, Miel	Octave PIN	05.49.37.30.07
Fleurs et légumes	Thierry FRIETIER	05.49.37.32.52
Entretien espaces verts	Frédérique PAILLIET	05.49.37.27.52
Architecte paysagiste e-mail : samuelandreau@fr.europost.org	Atelier Samuel LANDREAU "L'arpenteux" Fax	05.49.18.24.40 05.49.18.24.41
Peintres en bâtiment	Jean-Michel PAILLIET Philippe ROCHON	05.49.52.33.33 05.49.57.32.08
Plomberie - chauffage	Christian LUGRU	05.49.37.96.67
Maçonnerie	Michel TESSIER	05.49.37.10.87
Mécanique	Jean CAIL	05.49.37.30.45
Coopérative des agriculteurs de Civray et Chives		05.49.37.98.72
Négociants en bestiaux	BONNET Frères Jean-François VUZE	05.49.37.31.99 05.49.37.31.21
Abattoir	SAS DOUX-DRAIS	05.49.37.31.33
Ecurie Saint Hilaire	Entrainement - visites	05.49.37.33.32
Haras de Saint Hilaire		05.49.37.28.09
Travaux agricoles	Michel PIERRON S.A.R.L. La Combatière (Fils Gagnaire)	05.49.59.36.39 05.49.37.30.23
Exploitant forestier - Négociant en bois	Frédère DURIVANT	05.49.37.98.73
GITES RURAUX	 Le Bûgé Bois Brault Le Pontreau Gîte d'étape communal « Marguerite »	05.49.37.31.10 05.49.37.21.52 05.49.42.04.49 05.49.37.30.91

